

18

**CUIR,
TEXTILE ET
HABILLEMENT**

CONFECTION DE VÊTEMENTS « FAÇON TAILLEUR »

**GUIDE D'ORGANISATION
PÉDAGOGIQUE ET MATÉRIELLE**
5219

**CUIR,
TEXTILE ET
HABILLEMENT**

**CONFECTION DE
VÊTEMENTS
« FAÇON TAILLEUR »**

***GUIDE D'ORGANISATION
PÉDAGOGIQUE ET MATÉRIELLE
5219***

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1999 – 99-0710

ISBN : 2-550-35084-7

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1999

Équipe de production

Recherche et rédaction

Roger Paquin
Enseignant
Commission des écoles catholiques de Montréal

Avec la collaboration de :

Francine St-Georges
Agente de développement pédagogique

Révision linguistique

Sous la direction des Services linguistiques du Ministère

Saisie de texte et mise en page

Info-Gestion

Sous la responsabilité de

Janine Gomel
Responsable du secteur Cuir, textile et habillement

Comité de consultation

Nous adressons nos remerciements aux personnes qui ont été consultées au sujet du contenu du présent *Guide d'organisation pédagogique et matérielle*.

Nelson Fortin
Calmes
Saint-Laurent

Suren Sirinian
Jamida Industrie
Saint-Laurent

Jean-Guy Gauthier
Metromec inc.
Saint-Laurent

Daniel Gagné
Rubenstein
Saint-Laurent

R. Sauvé
Presse à vapeur Robert
Styme Press
Montréal

Paul Bourgeois
Omer DeSerres
Montréal

R. Tremblay
Canserv inc.
Saint-Laurent

Richard De Francesco
Rubenstein Frère inc.
Saint-Laurent

C. Goyer
H. Fisher et Sons inc.
Montréal

Jacques Ohayon
Machines à coudre Suprême
Montréal

Avant-propos

Le ministère de l'Éducation (MEQ) publie le *Guide d'organisation pédagogique et matérielle* à l'intention des responsables de la formation professionnelle au sein des commissions scolaires et des autres organismes intéressés. Ce guide propose une méthode de mise en œuvre, sur les plans pédagogique et matériel, des nouveaux programmes de formation professionnelle du secondaire.

Le *Guide d'organisation pédagogique et matérielle* doit être considéré comme un ouvrage de référence au même titre que le *Guide pédagogique* qui accompagne le programme.

Avant de mettre en œuvre un programme, il faut dresser la liste des besoins à satisfaire. Ces besoins sont définis pour les cinq sujets suivants : mobilier, appareillage, outillage; ressources matérielles; aménagement des lieux; ressources humaines et modes d'organisation.

Pour chacun de ces sujets, il est essentiel de recueillir un certain nombre de renseignements provenant soit des services de la commission scolaire ou des directions du ministère de l'Éducation, soit d'autres instances publiques ou privées telles que la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) ou les différents fournisseurs de matériel et d'équipement. C'est cette collecte de renseignements qui est à la base du *Guide d'organisation pédagogique et matérielle*.

La liste des documents cités ci-dessous permet de situer le *Guide d'organisation pédagogique et matérielle* parmi l'ensemble des documents liés aux programmes.

Documents liés à l'élaboration de programmes d'études

A. Recherche et planification

- *Orientations pour le développement du secteur*
- *Répertoire des profils de formation professionnelle*
- *Planification quinquennale*
- *Étude préliminaire*

B. Production de programmes

- *Rapport d'analyse de situation de travail*
- *Précision des orientations et des objets de formation*
- *Programme d'études*

C. Soutien des programmes

- *Guide d'organisation pédagogique et matérielle*
- *Guide pédagogique*
- *Guide d'évaluation*

Table des matières

Introduction	1
1 Mobilier	3
1.1 Préambule	3
1.2 Établissement de la liste des besoins.....	4
1.3 Liste des besoins	5
Tableau 1 - Liste du mobilier, appareillage, outillage (catégories 1.0 et 2.0)	7
2 Ressources matérielles	13
A. Matières premières et service de soutien	13
2.1 Préambule	13
2.2 Établissement de la liste des besoins.....	14
2.3 Liste des besoins	15
Tableau 2 - Liste des ressources matérielles	
(catégorie 3.0).....	16
B. Matériel didactique	22
2.5 Préambule	22
2.6 Établissement de la liste des besoins.....	23
2.7 Liste des besoins	23
2.8 Coût du matériel didactique	24
Tableau 3 – Coût du matériel didactique	24
2.9 Références bibliographiques	25
3 Aménagement des lieux	29
3.1 Préambule	29
3.2 Établissement de la liste des besoins.....	29
A. Liste des locaux.....	31
Tableau 4 – Liste des locaux	31
B. Précisions sur l'aménagement des lieux et des locaux.....	31
C. Matériel intégré	36
D. Proposition d'aménagement des lieux	37
Tableau 5 – Atelier de dessins de patrons et de coupe de vêtements	38
Tableau 6 – Atelier de confection et de finition	38
Tableau 7 – Bureau des enseignantes et des enseignants.....	40
Tableau 8 – Classe laboratoire	41
Tableau 9 – Laboratoire informatique	42
Tableau 10 –Aire de rangement.....	43
Tableau 11 – Aire de réception à la clientèle	44
3.3 Investissements nécessaires pour la mise en oeuvre du programme.....	45

4	Ressources humaines.....	47
4.1	Préambule	47
4.2	Qualification professionnelle et perfectionnement.....	47
	Tableau 12 – Perfectionnement du personnel	49
4.3	Besoins de personnel	49
4.4	Attributions caractéristiques du personnel enseignant.....	49
5	Modes d'organisation sur les plans pédagogique et administratif	51
5.1	Préambule	51
5.2	Choix des modes d'organisation	51
	Tableau 13 - Synthèse du programme d'études	54
	Tableau 14 - Logigramme	
5.3	Promotion du programme.....	55
	Bibliographie	56

Introduction

Le présent *Guide d'organisation pédagogique et matérielle* a été produit à l'intention des organismes scolaires autorisés à mettre en oeuvre le programme *Confection de vêtements façon tailleur*.

Parmi les utilisateurs éventuels du *Guide d'organisation pédagogique et matérielle*, on trouve notamment les enseignantes et les enseignants, les chefs de groupes, les conseillères et les conseillers pédagogiques, les directrices adjointes et les directeurs adjoints, les coordonnatrices et les coordonnateurs ainsi que les autres gestionnaires des commissions scolaires.

Les données qui s'y trouvent ont été regroupées en cinq chapitres, décrivant respectivement :

- le mobilier, l'appareillage et l'outillage (MAO);
- les ressources matérielles (RM) :
 - les matières premières et les services de soutien;
 - le matériel didactique;
- l'aménagement des lieux de formation;
- les ressources humaines (RH);
- les modes d'organisation à prévoir pour la mise en oeuvre du programme.

Les listes de besoins suggérées dans le présent guide sont transmises à une banque de données. En raison des contraintes d'espace, on notera, dans les descriptions et commentaires, l'utilisation d'abréviations et l'absence d'articles.

Le contenu du guide permettra d'envisager de façon réaliste l'organisation de la formation à partir des éléments qui y sont proposés.

1 Mobilier

1.1 Préambule

Les commissions scolaires autorisées à mettre en oeuvre le programme *Confection de vêtements façon tailleur* ont la responsabilité de fournir à leurs centres de formation et à leurs écoles le matériel nécessaire à l'atteinte des objectifs.

Le Ministère met à cette fin à leur disposition une liste du mobilier, de l'appareillage et de l'outillage (MAO) relatifs à la mise en oeuvre du programme.

Par MAO, nous entendons les biens dont la durée d'utilisation est égale ou supérieure à cinq ans. À titre indicatif, les catégories suivantes peuvent servir à l'organisation de l'enseignement du programme :

1.0 *Appareils, machines et équipement lourd*

Ensemble de mécanismes ou de pièces servant à exécuter un travail, à observer un phénomène, à prendre des mesures ou à transformer l'énergie en un produit donné.

Exemples : une presse, une machine à coudre, etc.

2.0 *Outils et instruments*

Objets fabriqués servant à agir sur la matière, à exécuter un travail, à faire une opération ou à prendre des mesures, et qui peuvent être mûs manuellement ou mécaniquement.

Exemples : un compas, un ciseau, etc.

3.0 *Accessoires et équipement léger*

Tout objet qui complète un appareil, un équipement, une machine ou un engin.

Exemples : un attachement, un pied-presseur, etc.

4.0 *Accessoires et équipement de sécurité*

5.0 *Mobilier et équipement de bureau*

6.0 *Appareils, équipement et matériel audiovisuels et informatiques*

Cette catégorie comprend notamment les projecteurs, les micro-ordinateurs, les films, les diaporamas, les logiciels et didacticiels, les cassettes vidéo, les transparents, les vidéodisques, etc.

1.2 Établissement de la liste des besoins

Pour dresser la liste des besoins en MAO, la démarche suivante a été suivie :

- détermination des besoins en prenant connaissance du contenu des modules du programme et des activités d'apprentissage suggérées dans le guide pédagogique;
- rassemblement de la documentation pertinente à la collecte des renseignements nécessaires, notamment les guides d'organisation antérieurs, les catalogues et les listes de prix des différents fabricants et fournisseurs.

Les renseignements nécessaires retenus pour compléter la liste du MAO sont les suivants :

- la description des articles (commentaires, s'il y a lieu) :
 - capacité;
 - résistance;
 - besoins énergétiques;
 - degré d'automatisation;
 - renseignements sur les accessoires;
 - dimensions ;
 - possibilités autres que l'achat :
 - location;
 - emprunt;
 - échange;
 - partage;
 - matériel usagé, etc.;
- les types de locaux;
- l'utilisation de l'équipement :

- estimation du temps d'utilisation par un groupe d'élèves;
- indication du ou des numéros de module du programme visé;
- la quantité (pour un groupe de vingt élèves ou pour tout autre groupe conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur) :
 - le coût unitaire et le coût total;
 - la durée d'utilisation (cinq ans et plus);
 - l'espace nécessaire en mètres carrés.

Quelques considérations supplémentaires ont entouré le choix du matériel, soit :

- le niveau de compétence sur lequel porte le programme;
- la disponibilité du service après-vente pour l'entretien et la facilité de renouvellement des pièces (fabrication québécoise, canadienne ou nord-américaine);
- le coût d'installation et d'utilisation ainsi que le coût des accessoires, en tenant compte des instructions des fabricants et de celles de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) concernant :
 - l'alimentation et l'installation électriques;
 - l'installation d'un système de ventilation approprié;
 - les zones de sécurité et le fonctionnement sécuritaire (presse, machinerie, appareils chauffants, etc.).

1.3 Liste des besoins

Le tableau suivant présente la liste des besoins en matière de mobilier, d'appareillage et d'outillage.

Dans la colonne «Catégorie n°», l'astérisque (*) accompagne les articles liés aux nouvelles technologies dont l'achat a été autorisé et subventionné pour la mise en oeuvre du nouveau programme.

Dans la colonne «Description et commentaires», l'article nécessaire et ses caractéristiques sont indiquées. S'il y a lieu, de brefs commentaires paraissent en caractères italiques sont ajoutés.

Exemple :

Surfileuse (*jumping machine*)

n° point 301, 1 aiguille, 2 fils, base plane, table et moteur inclus, 121 cm x 91 cm x 76 cm, 110 volts.

Dans la colonne «Type de local», les abréviations utilisées à titre d'exemple signifient ce qui suit :

- AT1 : atelier de dessin de patrons et de coupe
- AT2 : atelier de confection et de finition
- BP : bureau du personnel enseignant
- CL : classe-laboratoire
- IN : laboratoire informatique
- RA : rangement
- RP : aire de réception

Les données figurant sous la colonne «Durée de vie» permet aux gestionnaires des commissions scolaires d'évaluer les budgets annuels à prévoir pour le maintien et le remplacement du matériel nécessaire à la mise en oeuvre du programme.

Les coûts indiqués dans ce tableau ont été évalués en 1997.

Tableau 1 - Liste du mobilier, appareillage, outillage (catégories 1.0 et 2.0)

Confection de vêtements façon tailleur

5219 DEP Durée en heures : 1455

Cat. n°	Description et commentaires	Type de local	Utilisation		Quantité	Coût (\$)		Durée de vie (ans)	Annualité (\$)
			heures	modules		unitaire (hors-taxes)	total		
* = NT									
1	Agrafeuse standard capacité 210 agrafes	AT1	1455	1 à 19	1	17,50	17,50	25	0,70
1	Armoire de rangement 90 cm x 50 cm x 180 cm, 2 portes, 5 tablettes	AT1	1455	1 à 19	5	380,00	1 900,00	25	76,00
1	Armoire (vestiaire) 90 cm x 50 cm x 180 cm	AT1	1455	1 à 19	10	250,00	2 500,00	25	100,00
1	Banc tabouret 60 cm, bois ou métal	AT1	1455	1 à 19	20	45,00	900,00	25	36,00
1	Bureau d'enseignant	BP	1455	1 à 19	1	300,00	300,00	25	12,00
1	Fauteuil de bureau	BP	1455	1 à 19	1	125,00	125,00	25	5,00
1	Chaise empilable	CL	165	1,2,3,5,17	20	20,00	400,00	25	16,00
1	Chaise d'opérateur réglable en hauteur, appui-dos réglable	AT2	570	6,7,9,11,18,19	21	38,00	798,00	25	31,92
1	Chaise d'opérateur en informatique	IN	180	15,16	20	50,00	1 000,00	25	40,00
1	Classeur plans 5 tiroirs, n° P252SC36	AT1	465	4,8,10,12,14	1	712,00	712,00	25	28,48
1	Classeur vertical 4 tiroirs, grand format	BP	1455	1 à 19	1	250,00	250,00	25	10,00
1	Comptoir de réception	RP	180	18,19	1	500,00	500,00	25	20,00
1	Corbeille à papier	AT1	1455	1 à 19	6	15,00	90,00	25	3,60
1	Distributeur pour sacs de polyéthylène Support pour 3 rouleaux 13 po x 18 po x 74 po hauteur réglable	RP	180	18,19	1	175,00	175,00	25	7,00
1	Étagère métallique, modèle ouvert	AT1	585	6,7,9,11,13,19	4	200,00	800,00	25	32,00
1	Miroir 3 panneaux, amovible	RP	180	18,19	1	430,00	430,00	25	17,20
1	Table d'élève (pupitre)	CL	180	1,2,3,5,17	20	60,00	1 200,00	25	48,00
1	Table d'ordinateur 120 cm x 75 cm	IN	165	15,16	4	150,00	600,00	25	24,00
1	Table de coupe métallique en sections, 1,8 m x 7,6 m	AT2	1455	1 à 19	2	350,00	700,00	25	28,00
1	Table de coupe 1,5 m x 2,5 m	AT1	1455	1 à 19	20	300,00	6 000,00	25	240,00
1	Tableau d'affichage en liège naturel, cadre en aluminium	AT1	1455	1 à 19	2	105,95	211,90	25	8,48
1	Taille-crayon mural	AT1	1455	1 à 19	6	22,50	135,00	25	5,40
1	Tapis de table cromonie, prix/verge	AT1	555	4,8,10,12,14,19	1	60,00	60,00	10	6,00
1	Attachement ourleur pour machine à point invisible 6 mm, 1/4 po	AT2	555	6,7,9,11,18,19	4	22,50	90,00	20	4,50
2	Attachement ourleur ordinaire, 1 cm	AT2	555	6,7,9,11,18,19	5	15,00	75,00	20	3,75

2	Attachement ourleur ordinaire 3 mm	AT2	555	6,7,9,11,18,19	5	15,00	75,00	20	3,75
2	Attachement pour biais largeur 6 mm, fine	AT2	555	6,7,9,11,18,19	2	35,00	70,00	20	3,50
2	Boîtier pour machine à coudre industrielle à point noué n° 301	AT2	570	6,7,9,11,18,19	20	4,50	90,00	20	4,50
2	Caisse enregistreuse électrique	RP	180	18,19	1	400,00	400,00	20	20,00
2	Canette pour machine industrielle, 100/bte	AT2	555	6,7,9,11,18,19	1	25,00	25,00	10	2,50
2	Chevalet poste de travail	AT2	555	6,7,9,11,18,19	20	12,00	240,00	25	9,60
2	Ciseaux à carton n° 18T, longueur de coupe 3 po, longueur hors tout 12 po	AT1	870	4,7,8,9,10,11,12,14,19	20	45,00	900,00	25	36,00
2	Ciseaux à denteler tissu n° 5350, longueur 8 po	AT1	375	7,11,18,19	5	22,95	114,75	25	4,59
2	Ciseaux à tissu n° 22, logueur 12 po	AT1	495	7,9,11,18,19	5	44,30	221,50	20	11,08
2	Ciseaux à tissu n° 20, longueur 10 po	AT1	555	6,7,9,11,18,19	20	36,50	730,00	25	29,20
2	Compas diviseur	AT1	135	11,12,13,19	20	100,00	2 000,00	25	80,00
2	Coupe-fil courbe flexible, n° 59716018	AT2	375	6,7,9,11	10	8,00	80,00	10	8,00
2	Cranteur à carton/papier n° 45-N	AT1	870	4,7,8,9,10,11,12,14,19	20	45,85	917,00	20	45,85
2	Écran de projection fixé au plafond, escamotable	AT1	1455	1 à 19	2	175,00	350,00	25	14,00
2	Emporte-pièce oreille de lapin n° PV-10	AT1	870	4,7,8,9,10,11,12,14,19	2	180,00	360,00	25	14,40
2	Ensemble de clefs pour machine	AT2	555	6,7,9,11,18,19	1	2,00	2,00	25	0,08
2	Ensemble de tournevis pour machine	AT2	555	6,7,9,11,18,19	10	1,50	15,00	25	0,60
2	Équerre 45 degrés Astrator, n° 59620-8, 8 po	AT1	870	4,7,8,9,10,11,12,14,19	20	18,80	376,00	25	15,04
2	Équerre à poillon métal, Fairgate n° 106-L	AT1	870	4,7,8,9,10,11,12,14,19	20	14,20	284,00	25	11,36
2	Étiqueteuse vêtements	AT1	185	7,9,11,19	1	35,00	35,00	25	1,40
2	Gabarits de cercles, n° BR40	AT1	870	4,7,8,9,10,11,12,14,19	5	6,08	30,40	5	6,08
2	Galon à mesurer 60 po, 150 cm, vinyle	AT1	1035	3,4,7,8,9,10,11,12,13,18,19	20	2,50	50,00	8	6,25
2	Gants de sécurité pour la coupe, maille acier, 3 doigts, taille moyenne	AT1	405	7,9,11,19	1	85,00	85,00	25	3,40
2	Lunettes de protection en plastique, bande réglable	AT2	555	6,7,9,11,18,19	2	5,00	10,00	25	0,40
2	Machine à coudre industrielle programmable, n° point 301, point noué, 1 aiguille, chasse fil, pare-aiguille, coupe-fil automatique, table et moteur inclus, n° de machine 737413h601	AT2	555	6,7,9,11,18,19	21	2 695,00	56 595,00	25	2 263,80
2	Machine à ganser surjeteuse, n° point 402, chasse-fil, pare-aiguille, 2 aiguilles, accessoires, table et moteur inclus, base plane (<i>Butlum cover</i>), n° de machine 271-OT2-5	AT2	405	6,7,9,19	1	3 555,00	3 555,00	25	142,20

2	Machine à point boutonnière avec oeillet n° point 101, chasse-fil, écran protecteur, pare-aiguille, table et moteur, n° de machine 980/02/138	AT2	555	6,7,9,11,18,19	1	6 695,00	6 695,00	25	267,80
2	Machine à point d'arrêt n° point 301, chasse-fil, écran protecteur, pare-aiguille, table et moteur. n° de machine 430/6	AT2	375	6,9,18,19	2	5 230,00	10 460,00	25	418,40
2	Machine à point de chaînette n° point 101 (<i>basting stitch</i>), 1 aiguille, 1 fil, table et moteur inclus	AT2	555	6,7,9,11,18,19	3	2 500,00	7 500,00	25	300,00
2	Machine à point invisible n° point 104, 1 aiguille, 1 fil, table et moteur inclus, n° de machine BS1020/2	AT2	555	6,7,9,11,18,19	4	1 008,00	4 032,00	25	161,28
2	Machine à point zigzag n° point 304, chasse-fil, pare-aiguille, table et moteur inclus, n° de machine 852	AT2	390	6,7,9,19	2	4 500,00	9 000,00	25	360,00
2	Machine à surfileuse (<i>jumping machine</i>) n° point 301, (programmable), chasse-fil, base plane, 1 aiguille, 2 fils, table et moteur inclus, n° de machine 885200/806	AT2	465	6,7,9,11,19	1	8 550,00	8 550,00	25	342,00
2	Machine à surjeteuse raseuse 3 fils n° point 504, tête immergée, table et moteur inclus, n° de machine X41/10/5	AT2	390	6,7,9,19	3	2 760,00	8 280,00	25	331,20
2	Mannequin (moulage) homme 44	AT1	660	8,9,10,11,12,14,19	1	400,00	400,00	25	16,00
2	Mannequin (moulage) homme 42	AT1	660	8,9,10,11,12,14,19	1	400,00	400,00	25	16,00
2	Mannequin (moulage) femme 10 ans	AT1	870	4,7,8,9,10,11,12,14,19	2	400,00	800,00	25	32,00
2	Mannequin (moulage) femme 14 ans	AT1	870	4,7,8,9,10,11,12,14,19	1	400,00	400,00	25	16,00
2	Mannequin (moulage) pantalon, femme 10 ans	AT1	870	4,7,8,9,10,11,12,14,19	2	400,00	800,00	25	32,00
2	Mannequin (moulage) homme 38	AT1	660	8,9,10,11,12,14,19	2	400,00	800,00	25	32,00
2	Mannequin (moulage) homme 40	AT1	660	8,9,10,11,12,14,19	2	400,00	800,00	25	32,00
2	Micro-ordinateur Macintosh PC 7300 ou l'équivalent, 180 MHz, mémoire 16 Mo, CD-ROM 12x, moniteur 17 po, clavier français, souris	IN	165	15,16	4	3 527,00	14 108,00	5	2 821,60
2	Mini-couteau électrique à lame circulaire	AT1	405	7,9,11,19	1	450,00	450,00	20	22,50
2	Pesée pour la coupe 15 cm avec poignée	AT1	870	4,7,8,9,10,11,12,14,19	5	10,00	50,00	25	2,00
2	Pesée pour la coupe 30,5 cm avec poignée	AT1	870	4,7,8,9,10,11,12,14,19	5	13,00	65,00	25	2,60
2	Pic à patron pointe sèche	AT1	870	4,7,8,9,10,11,12,14,19	20	4,25	85,00	25	3,40
2	Pied à fermeture à glissière articulé, semelle étroite (pied fourchette)	AT2	555	6,7,9,11,18,19	20	4,50	90,00	25	3,60
2	Pied articulé à semelle à droite	AT2	555	6,7,9,11,18,19	10	5,00	50,00	25	2,00
2	Pied articulé à semelle à gauche	AT2	555	6,7,9,11,18,19	10	5,00	50,00	25	2,00

2	Pied compensateur droit surpiqûre 6 mm	AT2	555	6,7,9,11,18,19	10	8,50	85,00	25	3,40
2	Pied compensateur droit surpiqûre 1,5 cm	AT2	555	6,7,9,11,18,19	10	8,50	85,00	25	3,40
2	Pied compensateur droit surpiqûre 1 cm	AT2	555	6,7,9,11,18,19	10	8,50	85,00	25	3,40
2	Pied compensateur droit surpiqûre 3 mm	AT2	555	6,7,9,11,18,19	10	8,50	85,00	25	3,40
2	Pied compensateur droit surpiqûre 1 mm	AT2	555	6,7,9,11,18,19	10	8,50	85,00	25	3,40
2	Pied fronceur	AT2	305	6,7,11,19	10	12,00	120,00	25	4,80
2	Pied téflon	AT2	180	18,19	2	15,00	30,00	20	1,50
2	Pistolet de dessinateur, courbe française	AT1	870	4,7,8,9,10,11,12,14,19	20	6,00	120,00	15	8,00
2	Pistolet nettoyeur de textile	AT2	555	6,7,9,11,18,19	1	119,85	119,85	25	4,79
2	Planche aspirante 54 po ouvre couture forme ovale avec fer (<i>low-boy</i>) n° 414AHR30C3	AT2	555	6,7,9,11,18,19	1	5 950,00	5 950,00	25	238,00
2	Plaque à aiguille recouverte de teflon	AT2	180	18,19	2	30,00	60,00	20	3,00
2	Poinçon emporte-pièce 1/8	AT1	870	4,7,8,9,10,11,12,14,19	5	5,25	26,25	20	1,31
2	Porte-vêtement sur roulettes, 60 po de longueur x 20 po de largeur, hauteur réglable 54 po x 74 po	AT1	495	7,9,11,18,19	2	119,00	238,00	25	9,52
2	Presse à thermocolle sur rouleau, entrée et sortie continue, largeur 36 po	AT2	465	6,7,9,11,19	1	21 000,00	21 000,00	25	840,00
2	Presse col veston (automatique) avec contrôle de pression pour microfibre	AT2	555	6,7,9,11,18,19	1	7 725,00	7 725,00	25	309,00
2	Presse devant veston côté droit (automatique) avec contrôle de pression pour microfibre, n° AC53R	AT2	360	6,9,18,19	1	18 400,00	18 400,00	25	736,00
2	Presse devant veston côté gauche (automatique) avec contrôle de pression pour microfibre. n° AC53L	AT2	360	6,9,18,19	1	18 400,00	18 400,00	25	736,00
2	Presse épaule droite (<i>New-matic</i>) 3 contrôles: pression, voyant, air, n° AA60	AT2	555	6,7,9,11,18,19	1	4 550,00	4 550,00	25	182,00
2	Presse épaule gauche (<i>New-matic</i>) 3 contrôles: pression, voyant, air, n° AA60	AT2	555	6,7,9,11,18,19	1	4 550,00	4 550,00	25	182,00
2	Presse haut de manche (<i>New-matic</i>), n° J18	AT2	555	6,7,9,11,18,19	1	3 350,00	3 350,00	25	134,00
2	Presse haut de pantalon et jupe (<i>tupper</i>), (<i>New-matic</i>), n° T11	AT2	480	6,7,9,18,19	1	10 800,00	10 800,00	25	432,00
2	Presse jambe de pantalon (<i>New-matic</i>) avec contrôle de pression automatique pour microfibre, n° L4	AT2	300	9,18,19	1	12 390,00	12 390,00	25	495,60
2	Presse utilité (manuelle) planche de 42 po, avec fer de 3 lbs (<i>low-boy</i>), reconditionnée	AT2	660	6,7,9,11,13,18,19	1	10 750,00	10 750,00	25	430,00

2	Presse utilité (manuelle) (manteau) planche 52 po, avec fer 3 lb (<i>lou-boy</i>), reconditionnée	AT2	660	6, 7, 9, 11, 13, 18, 19	1	10 450,00	10 450,00	25	418,00
2	Règle 100 cm métal	AT1	870	4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 19	5	7,55	37,75	25	1,51
2	Règle 150 cm métal	AT1	870	4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 19	2	13,00	26,00	25	1,04
2	Règle courbe à patron métal, Fairgate n° 102-C (courbe masculine)	AT1	870	4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 19	20	11,30	226,00	25	9,04
2	Règle courbe à patron métal, Fairgate n° 102-CA (courbe féminine)	AT1	870	4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 19	20	11,30	226,00	25	9,04
2	Règle parallèle Staedler n° 98800-18	AT1	150	14, 19	20	17,95	359,00	25	14,36
2	Roulette à tracer avec aiguille (pointes fines)	AT1	975	4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 18, 19	10	8,80	88,00	25	3,52
2	Roulette à tracer tissu moulage, patron	AT1	870	4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 19	20	1,20	24,00	25	0,96
2	Support à papier 2 rouleaux	AT1	870	4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 19	1	195,00	195,00	25	7,80
2	Support à patron sur roulettes n° 555	AT1	870	4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 19	2	93,50	187,00	25	7,48
2	Support pour roulette de biais	AT2	555	6, 7, 9, 11, 18, 19	2	25,00	50,00	25	2,00
2	Table à repasser industrielle fer 5 lb (2,75 kg), bouilloire 2,5 gallons (5 litres), support, (<i>seam stress</i>)	AT2	660	6, 7, 9, 11, 13, 18, 19	3	895,00	2 685,00	25	107,40
2	Tournevis surjeteuse	AT2	390	6, 7, 9, 19	5	1,50	7,50	20	0,38
2	Couteau à découper (<i>Exacto</i>) n° KDS, acier inoxydable	AT1	1035	4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 18, 19	20	9,00	180,00	20	9,00

2 Ressources matérielles

En formation professionnelle, on regroupe sous la catégorie «Ressources matérielles», la matières premières périssables, les outils renouvelables, l'entretien de l'équipement, les services de location, le matériel didactique et les autres éléments nécessaires pour satisfaire aux besoins courants.

A Matières premières et service de soutien

2.1 Préambule

On regroupe sous «Matières premières et services de soutien» les catégories suivantes :

7.0 Matière première

Le matériel ou produit périssable ou non récupérable après usage et généralement considéré comme matière première pour les exercices pratiques.

7.1 Petits outils et accessoires

Les petits outils et les accessoires dont le remplacement doit s'effectuer à l'intérieur d'une période inférieure à cinq ans.

7.2 Équipement et accessoires de sécurité

L'équipement et les accessoires de sécurité renouvelables selon le même critère qu'en 7.1; les sarraus ou vêtements à l'usage de l'enseignante ou de l'enseignant. Pour certains programmes, l'entretien est inclus.

7.3 Entretien de l'équipement

L'entretien de l'équipement incluant les contrats de services à cet effet et la disposition particulière des rebuts produits.

7.4 Source énergétique pour de l'équipement particulier

La source énergétique pour de l'équipement particulier ou le gaz pour certains appareils, notamment pour le chauffage des serres et l'alimentation énergétique pour les cours de soudage.

7.5 Location d'outils ou d'équipement

La location d'outils ou d'équipement nécessaires et non énumérés dans la section MAO.

7.6 Location ou droit d'utilisation de logiciels

La mise à jour ou l'acquisition de versions améliorées de logiciels. (L'acquisition initiale de logiciels relève de la catégorie 6.0 du MAO.)

Certaines matières premières et certains services de soutien sont toutefois exclus des catégories précitées :

- les sarraus ou les autres vêtements que les élèves doivent acheter;
- la matière première ou les produits utilisés pour la production de biens vendus ou de services payés;
- le matériel nécessaire aux soins d'hygiène;
- l'entretien des ateliers;
- le chauffage et l'éclairage des ateliers ainsi que la consommation énergétique des appareils ou outils électriques;
- l'équipement de sécurité requis selon les règles de la CSST et que les élèves doivent acheter;
- le transport et autres services pour les visites industrielles;
- les activités prévues dans le cadre de la «vie scolaire»;
- les conférences ou les exposés organisés à l'intention des élèves.

2.2 Établissement de la liste des besoins

Pour dresser la liste des besoins relatifs aux matières premières et aux services de soutien, la démarche suivante a été suivie :

- détermination des besoins en prenant connaissance du contenu des modules du programme et des activités d'apprentissage suggérées dans le guide pédagogique;
- rassemblement de la documentation pertinente à la collecte des renseignements nécessaires, notamment les guides d'organisation antérieurs, les catalogues et les listes de prix des différents fabricants et fournisseurs.

Les renseignements nécessaires retenus pour compléter la liste des matières premières et des services de soutien sont les suivants :

- la description des matières premières et des services de soutien et de leurs caractéristiques (dimensions, poids, forme, capacité, jaugeage, numéro, etc.), et de brefs commentaires s'il y a lieu;

- leur utilisation : types de locaux et numéros de modules;
- leur quantité ;
- leur coût unitaire et le coût total ;
- leur durée de vie ;
- leur coût de remplacement.

Il est opportun de rappeler qu'au moment de faire leur choix, les responsables devront tenir compte des ressources en place.

2.3 Liste des besoins

Le tableau suivant présente la liste des besoins relatifs aux ressources matérielles (matières premières et services de soutien).

Dans la colonne «Description et commentaires», l'article nécessaire et ses caractéristiques sont indiqués. S'il y a lieu, de brefs commentaires en caractères italiques sont ajoutés.

Exemple :

Carton à patrons

30 points

40 po de largeur/rouleau

Couleur rouge ou orange

Dans la colonne «Type de local», les abréviations utilisées signifient ce qui suit :

- AT1 : atelier de dessin de patrons et de coupe
- AT2 : atelier de confection et de finition
- BP : bureau du personnel enseignant
- CL : classe-laboratoire
- IN : laboratoire informatique
- RA : rangement
- RP : aire de réception

Les coûts sont indiqués pour un groupe de vingt élèves.

Les coûts indiqués dans ce tableau ont été évalués en 1997.

Tableau 2 – Liste des ressources matérielles (catégorie 3.0)

Confection de vêtements façon tailleur

5219 DEP Durée en heures : 1455

Cat. n°	Description et commentaires	Type de local	Utilisation		Quantité	Coût (\$)		Durée de vie (ans)	Annualité (\$)
			heures	modules		unitaire (hors-taxes)	total		
* = NT									
3	À la recherche d'un emploi, Série «Agissons ensemble»	CL	0	17	21	10,00	210,00	100	2,10
3	À la recherche d'un emploi - Outils et conseils	CL	0	17	21	7,95	166,95	20	8,35
3	Abonnement Cahier de tendances S.I.S.	AT1	0	18,19	1	400,00	400,00	100	4,00
3	Affiches de couture, Jeu de 5	AT2	0	6,7,9,11,18,19	1	10,00	10,00	10	1,00
3	Affiches de vocabulaire, Office de la langue française, jeu de 10	AT1	0	1 à 21	1	10,00	10,00	20	0,50
3	Affiches Santé et sécurité A.S.P. habillement, jeu de 3	AT2	0	1 à 21	1	10,00	10,00	20	0,50
3	Agrafes standard pour jupes, 2 pièces, n° H9795, 144/bte	AT2	0	6,9,18,19	1	15,00	15,00	50	0,30
3	Agrafes standard pour pantalons masculins, 4 pièces, n° H5P, 150/bte	AT2	0	6,9,18,19	1	18,50	18,50	50	0,37
3	Aiguille pour couture à la main n° 7, Paquet de 20	AT2	0	6,7,9,11,18,19	4	1,25	5,00	100	0,05
3	Aiguille pour couture à la main n° 3, paquet de 20	AT2	0	6,7,9,11,18,19	2	1,25	2,50	100	0,03
3	Aiguille pour machine à bouttonnière, avec œillet, 100/bte	AT2	0	6,7,9,11,18,19	1	22,50	22,50	50	0,45
3	Aiguille pour machine à coudre industrielle, point noué n° 301, grosseur 12, 100/bte	AT2	0	6,7,9,11,18,19	2	17,00	34,00	100	0,34
3	Aiguille pour machine à coudre industrielle, point noué n° 301, grosseur 16, 100/bte	AT2	0	6,7,9,11,18,19	2	17,00	34,00	100	0,34
3	Aiguille pour machine à ganser, 100/bte	AT2	0	6,7,9,19	1	9,75	9,75	50	0,20
3	Aiguille pour machine à point chaînette (basting stitch), 100/bte	AT2	0	6,7,9,11,18,19	1	9,75	9,75	50	0,20

3	Aiguille pour machine à point d'arrêt, 100/bte	AT2	0	6,7,9,19	1	9,75	9,75	50	0,20
3	Aiguille pour machine à surfiler (<i>jumping machine</i>), 100/bte	AT2	0	6,7,9,11,18,19	1	28,00	28,00	50	0,56
3	Aiguille pour machine surjeteuse pour modèle 3 fils, 100/bte	AT2	0	6,7,9,11,18,19	1	28,00	28,00	50	0,56
3	Aiguilles pour machine à point invisible, 100/bte	AT2	0	6,7,9,11,18,19	1	50,00	50,00	50	1,00
3	All about cotton, livre et échantillons	RP	0	5	1	50,00	50,00	25	2,00
3	All about silk, livre et échantillons	RP	0	5	1	50,00	50,00	25	2,00
3	Ampoule pour machine à coudre industrielle spécialisée standard, 6,3 V, 17 W	AT2	0	6,7,9,11,18,19	50	3,00	150,00	100	1,50
3	Balais	AT1	0	1 à 21	3	10,00	30,00	20	1,50
3	Biais 1 cm, 3/8 po (article de soutien et mercerie), 1 rouleau 100 m	AT2	0	6,7,9,11,18,19	4	10,50	42,00	100	0,42
3	Bourrure pour planche à repasser industrielle et presse à vapeur Prix/verge	AT2	0	4,7,9,11,18,19	20	19,85	397,00	50	7,94
3	Boutons n° B11T103, grosseur 32 lignes, 144/bte	AT2	0	6,7,9,11,18,19	1	28,60	28,60	100	0,29
3	Boutons n° B11T103, grosseur 40 lignes, 144/bte	AT2	0	11,18,19	1	30,00	30,00	50	0,60
3	Boutons n° B11T103, grosseur 24 lignes, 144/bte	AT2	0	6,7,9,11,18,19	1	26,60	26,60	100	0,27
3	Broches pour machines spécialisées, paquet de 1000	AT2	0	6,7,9,18,19	1	10,50	10,50	50	0,21
3	Brosse à tableau	AT1	0	1 à 21	4	6,00	24,00	25	0,96
3	Brosse pour vêtement	AT2	0	18,19	2	6,00	12,00	25	0,48
3	Canevas laine et coton (article de soutien et mercerie), prix/verge	AT2	0	7,11,19	60	12,00	720,00	100	7,20
3	Canevas pour manteau (article de soutien et mercerie), demie-poitrine, grandeur moyen	AT2	0	11,19	44	10,00	440,00	50	8,80
3	Canevas pour veston (article de soutien et mercerie), demie-poitrine, grandeur moyen	AT2	0	6,9,19	64	5,85	374,40	100	3,74
3	Carton pour patron, 30 points, largeur 40 po, poids 150 lb	AT2	0	4,8,10	1	562,50	562,50	100	5,63
3	Cassette vidéo 8 mm pour caméscope, durée d'enregistrement de 2 heures en mode SP	CL	0	3	5	10,00	50,00	20	2,50
3	Cassette VHS T120	CL	0	3	5	4,00	20,00	100	0,20
3	Cintre à jupe et pantalon 30 cm, 200/bte	AT2	0	6,7,9,18,19	1	62,00	62,00	50	1,24
3	Cintre à jupe et veston 30 cm, 200/bte	AT2	0	7,18,19	1	62,00	62,00	100	0,62
3	Cintre à manteau 30 cm, 200/bte	AT2	0	11,18,19	1	62,00	62,00	100	0,62
3	Cintre à pantalon et veston 30 cm, 200/bte	AT2	0	9,18,19	1	62,00	62,00	100	0,62

3	Classic tailoring techniques : A construction guide for men's wear	CL	1455	1 à 21	1	52,00	52,00	100	0,52
3	Classic tailoring techniques : A construction guide for women's wear	CL	1455	1 à 21	1	52,00	52,00	100	0,52
3	Colle à ruban (article de soutien et mercerie), double face, 3/8 po x 100 m	AT2	0	6,7,9,11,18,19	2	7,75	15,50	100	0,16
3	Colle à ruban (article de soutien et mercerie), double face, 5/8 po x 100 m	AT2	0	6,7,9,11,18,19	2	7,75	15,50	100	0,16
3	Collezioni Donna - Alta Doma, abonnement	RP	0	4,8,10,18,19	1	123,15	123,15	100	1,23
3	Collezioni Donna - Prêt-à-porter, abonnement	RP	0	4,8,10,18,19	1	254,75	254,75	100	2,55
3	Confection 2000 Techniques nouvelles, abonnement	CL	0	6,7,9,11	1	238,40	238,40	100	2,38
3	Couteau à surjeteuse, modèle 3 fils (haut et bas)	AT2	0	6,7,9,10,19	4	28,00	112,00	100	1,12
3	Couture sewing techniques	CL	0	6,7,9,11	1	60,00	60,00	25	2,40
3	Craie à tableau, 144/bte	AT1	0	1 à 19	3	8,80	26,40	100	0,26
3	Craie tailleur argile, 24/bte	AT2	0	13,18,19	1	9,75	9,75	100	0,10
3	Craie tailleur cire, couleurs, 47/bte	AT1	0	6,7,9,11,13,18,19	3	9,75	29,25	100	0,29
3	Craie tailleur cire, blanc, 47/bte	AT1	0	6,7,9,11,13,18,19	10	6,75	67,50	100	0,68
3	Crayon tailleur avec pinceau, 12/bte	AT2	0	6,7,9,11,18,19	1	12,00	12,00	100	0,12
3	Creare per lui, abonnement	RP	0	4,8,10,18,19	1	50,00	50,00	100	0,50
3	Crochet à patron 6 cm, 144/bte	AT1	0	4,8,10,12	1	59,00	59,00	25	2,36
3	Découpeur	AT2	0	6,7,9,11,19,20,21	20	1,20	24,00	50	0,48
3	Designer sewing techniques	CL	0	4,8,10,12	2	22,00	44,00	25	1,76
3	Dictionnaire de la langue française Le Petit Larousse	CL	0	1 à 21	2	54,95	109,90	10	10,99
3	Dictionnaire français-anglais, anglais-français Robert & Collins	CL	0	1 à 21	2	36,95	73,90	10	7,39
3	Disquettes haute densité	CL	0	1 à 21	50	1,00	50,00	100	0,50
3	Doublure Kacha, prix/mètre	AT1	0	11,19	90	10,00	900,00	100	9,00
3	Doublure acetate, prix/mètre	AT2	0	6,7,9,11,19	400	5,00	2 000,00	100	20,00
3	Entoilage thermocollant tissé, non tissé, tricot, prix/mètre	AT1	0	6,7,9,11,19	180	4,50	810,00	100	8,10
3	Entretien, nettoyage et remplacement du matériel	AT2	0	1 à 19	1	3000,00	3 000,00	100	30,00
3	Épingle droite 100 g/bte	AT1	0	6,7,9,11,19	5	3,55	17,75	100	0,18
3	Étiquette «bons de réparation» paquet de 1000, numération consécutive	AT2	0	18,19	1	15,00	15,00	100	0,15
3	Evaluating apparel quality	CL	1455	1 à 21	1	55,00	55,00	100	0,55
3	Fabulous fit	CL	1455	1 à 21	1	38,00	38,00	100	0,38
3	Fashion international printemps, été, automne et hiver	CL	0	4,8,10,18,19	1	120,00	120,00	100	1,20

3	Fashion: Textile and laboratory workbook, livre de travail	CL	0	5	1	37,45	37,45	10	3,75
3	Fashion: Textile and laboratory workbook, guide de l'enseignant	BP	0	5	1	10,50	10,50	50	0,21
3	Fashion: Textiles and laboratory workbook, ensemble d'échantillons	RP	0	5	2	32,00	64,00	25	2,56
3	Fermeture à glissière nylon, coton, longueur 12 po, 31 cm	AT2	0	6,7,9,18,19	10	6,00	60,00	100	0,60
3	Feuilles blanches, 21,5 cm x 28 cm, paquet de 500	AT1	0	1 à 19	4	10,00	40,00	100	0,40
3	Fil à surjet 27 000 m/bobine, couleurs	AT2	0	6,7,9,19	27	10,00	270,00	50	5,40
3	Fil blanc 2000 m/bobine, 12 bobine/bte	AT2	0	6,7,9,11,18,19	4	20,00	80,00	100	0,80
3	Fil couleurs assorties 2000 m/rl, 12rl/bte	AT2	0	6,7,9,11,18,19	18	20,00	360,00	100	3,60
3	Fil nylon 15000 m/bobine, noir	AT2	0	6,7,9,11,18,19	1	12,00	12,00	100	0,12
3	Fil nylon 15000 m/bobine, blanc	AT2	0	6,7,9,11,19	1	10,80	10,80	100	0,11
3	Fit and fabric from threads	CL	0	5	1	26,00	26,00	25	1,04
3	Fitting and pattern alteration : A multi-method approach	CL	1455	1 à 21	1	42,00	42,00	100	0,42
3	Galon (article de soutien et mercerie) 2cm, ¾ po, collé un côté, 1 rouleau 100 m,	AT2	0	6,7,9,11,18,19	2	10,50	21,00	100	0,21
3	Galon (Article de soutien et mercerie), 6mm, ¼ po, 1 rouleau 100 m	AT2	0	6,7,9,11,18,19	2	10,95	21,90	100	0,22
3	Great sewn clothes from threads	CL	0	5	1	26,00	26,00	25	1,04
3	Guide du chercheur d'un emploi Série «Agissons ensemble»	CL	0	17	21	15,00	315,00	100	3,15
3	Guide pédagogique : machine à bouttonnière 16-4142-16	CL	0	6	1	0,00	0,00	25	0,00
3	Guide pédagogique : machine à piqure droite 16-4142-02	CL	0	6	1	0,00	0,00	25	0,00
3	Guide pédagogique : machine à point invisible 16-4142-06	CL	0	6	1	0,00	0,00	25	0,00
3	Guide pédagogique : machine surjeteuse 16-4142-07	CL	0	6	1	0,00	0,00	25	0,00
3	Housse pour planche à repasser industrielle	AT2	0	6,7,9,11,18,19	2	13,00	26,00	100	0,26
3	Housse pour presse à vapeur prix / verge	AT2	0	6,7,9,11,18,19	20	4,50	90,00	100	0,90
3	Huile pour machine à coudre 1 gallon	AT2	0	6,7,9,11,18,19	1	30,00	30,00	100	0,30
3	Initiation à la technologie des matières	CL	1455	1 à 21	1	90,00	90,00	100	0,90
3	Initiation à la technologie des textiles	CL	0	5	21	4,00	84,00	20	4,20
3	Jackets, coats and suits from threads	CL	0	5	1	22,00	22,00	25	0,88
3	L'organisation du travail dans les industries de l'habillement	CL	1455	1 à 21	1	55,00	55,00	100	0,55

3	La santé et la sécurité dans les ateliers de formation professionnelle au secondaire, document d'information	CL	0	1 à 19	2	0,00	0,00	25	0,00
3	Lame pour mini-couteau électrique	AT1	0	6,7,9,11,19	1	20,00	20,00	50	0,40
3	Lames pour couteaux à découper (<i>Exacto</i>) paquet de 5	AT1	0	1 à 21	10	3,00	30,00	100	0,30
3	Le tailleur - Un vêtement message	CL	1455	1 à 21	1	63,00	63,00	100	0,63
3	Les cahiers de l'organisation	CL	1455	1 à 21	1	90,00	90,00	100	0,90
3	Les techniques de gradation des patrons d'aujourd'hui	CL	0	14,15	2	30,00	60,00	25	2,40
3	Lexique de l'industrie textile	CL	0	5	3	10,00	30,00	25	1,20
3	Loi et règlements sur la protection du consommateur	CL	0	18,19	1	14,95	14,95	10	1,50
3	Méthode de coupe de vêtements féminins classiques	CL	1455	1 à 21	1	105,00	105,00	100	1,05
3	Méthode de coupe de vêtements féminins classiques et sport	CL	1455	1 à 21	1	70,00	70,00	100	0,70
3	Méthode de coupe de vêtements masculins classiques	CL	1455	1 à 21	1	105,00	105,00	100	1,05
3	Méthode de coupe de vêtements masculins sport	CL	1455	1 à 21	1	105,00	105,00	100	1,05
3	Méthode de gradation pour homme et garçonnet	CL	1455	1 à 21	1	105,00	105,00	100	1,05
3	Molleton pour planche à repasser industrielle, prix / verge	AT2	0	6,7,9,11,19,20,21	10	11,90	119,00	100	1,19
3	Nettoyeur à tissu, 1 gallon	AT2	0	6,7,9,11,13,19,20,21	1	48,00	48,00	50	0,96
3	Organisation du travail dans les ateliers de coupe	CL	1455	1 à 21	1	90,00	90,00	100	0,90
3	Organisation du travail et des fabrications	CL	1455	1 à 21	1	90,00	90,00	100	0,90
3	Papier à marqueur (ordinateur), 500 verges/rouleau	AT1	0	6,7,9,11,12,13,20,21	1	116,75	116,75	100	1,17
3	Papier à patron DD 40, 960 x 40 po/rouleau	AT1	0	4,7,8,9,10,11,12,14,20,21	10	29,80	298,00	100	2,98
3	Papier à patron DD 120, 300 x 40 po/rouleau	AT1	0	4,7,8,9,10,11,12,14,20,21	10	54,50	545,00	100	5,45
3	Papier carbone couleurs assorties, 6/pqt	AT1	0	4,7,8,9,10,11,12,20,21	5	1,50	7,50	100	0,08
3	Papier photocopie 8 ½ po x 11 po	CL	0	1 à 19	1	500,00	500,00	100	5,00
3	Papier traceur (ordinateur), 550 verges/rouleau	IN	0	15,16	1	116,75	116,75	100	1,17
3	Patrons de vêtements masculins	CL	1455	1 à 21	2	23,00	46,00	100	0,46
3	Photocopie et reprographie, feuilles 8 ½ po x 11 po, 8 ½ po x 14 po	BP	0	1 à 19	1	300,00	300,00	100	3,00
3	Pinceau pour nettoyer surjeteuse, brosse de nylon	AT2	0	6,7,9,11,19,20,21	5	0,75	3,75	100	0,04

3	Profiling fabrics : Properties, performance and construction techniques	CL	1455	1 à 21	1	58,00	58,00	100	0,58
3	Programme d'études Confection de vêtements façon tailleur	BP	0	1 à 19	21	0,00	0,00	30	0,00
3	Punaise poussoir 1,6 cm pointes en acier, 1,3 cm, tête en aluminium, 100/bte	AT1	0	4,7,8,9,10,11,12,14,20,21	2	15,00	30,00	100	0,30
3	Ready-to-wear apparel/analysis	CL	0	1 à 19	1	42,00	42,00	25	1,68
3	Règle quadrillée C-Three, n° B85	AT1	0	4,7,8,9,10,11,12,14,20,21	22	4,75	104,50	50	2,09
3	Reportage sur la création d'entreprises –Industrie du vêtement	CL	0	17	21	0,00	0,00	100	0,00
3	Réussir dans le monde du travail	CL	0	17	1	24,95	24,95	25	1,00
3	Rouleau de papier pour caisse enregistreuse, paquet de 10	AT2	0	19,20,21	2	10,00	20,00	100	0,20
3	Se trouver un emploi, Série «Agissons ensemble»	CL	0	17	21	0,00	0,00	100	0,00
3	Sewing for the apparel industry : industrial sewing techniques	CL	1455	1 à 21	1	59,00	59,00	100	0,59
3	Tableau des symboles d'entretien	CL	0	5	3	0,00	0,00	20	0,00
3	Techniques de gestion de production	CL	1455	1 à 21	1	80,00	80,00	100	0,80
3	Techniques et méthodes de production	CL	1455	1 à 21	1	90,00	90,00	100	0,90
3	Technologie des textiles	CL	0	5	2	38,50	77,00	10	7,70
3	Technologie des tissus	CL	0	5	2	16,00	32,00	25	1,28
3	Tissus variés pour confection, prix/mètre	AT2	0	7,9,11,20,21	400	20,00	8 000,00	100	80,00
3	Tissus variés pour confection (exercices de couture), prix/mètre	AT2	0	6	100	5,00	500,00	100	5,00
3	Today's custom tailoring	CL	0	2,3,12,13,18,19	2	41,00	82,00	10	8,20
3	Toile (coton non blanchi), 38 po de large, prix/mètre	AT2	0	6,7,9,11	200	1,60	320,00	100	3,20
3	Toile de coton et lin (batiste), couleurs variées, prix/mètre	AT2	0	6,7,9,11,18,19	100	4,50	450,00	100	4,50
3	Trousse d'urgence pour premiers soins	AT1	0	1 à 19	1	200,00	200,00	25	8,00
3	Understanding textiles	CL	0	5	1	50,95	50,95	10	5,10
3	Uomo Collezioni, abonnement	RP	0	4,8,10,18,19	1	212,25	212,25	100	2,12
3	Uomo style, abonnement	RP	0	4,8,10,18,19	1	34,70	34,70	100	0,35
3	Vocabulaire de l'habillement	CL	0	1 à 19	5	12,95	64,75	25	2,59
3	Vocabulaire de la machine à coudre industrielle	CL	0	6,7,9,11,18,19	5	8,00	40,00	25	1,60

B Matériel didactique

2.4 Préambule

On regroupe sous «Matériel didactique» les catégories suivantes :

8.0 *Manuels et fascicules pour les élèves*

9.0 *Impression de documents et photocopie*

10.0 *Ouvrages de référence et revues (abonnements)*

11.0 *Cartes, chartes, tableaux, graphiques, etc.*

12.0 *Matériel de production audiovisuelle et informatique (acétates, rubans, disquettes, lampes, films, etc.)*

13.0 *Divers :*

- la cotisation à la CSST pour les stages des élèves;
- les frais de transport et, le cas échéant, les frais de subsistance de l'enseignant ou de l'enseignante responsable de l'encadrement d'un stage;
- les cotisations aux établissements de santé pour le programme *Santé, assistance et soins infirmiers*;
- les vaccins exigés pour les élèves stagiaires de certains programmes.

Certains éléments sont exclus des catégories précitées :

- les documents dans lesquels l'élève écrit;
- les crayons, le papier et les autres articles scolaires d'usage courant pour l'élève;
- la matière première ou le produit utilisés, particulièrement pour la production de biens vendus ou de services payés;
- le matériel nécessaire aux soins d'hygiène;
- l'entretien des ateliers;
- le chauffage et l'éclairage des ateliers et la consommation énergétique des appareils ou outils électriques;

- l'équipement de sécurité requis selon les règles de la CSST et que les élèves doivent acheter;
- le transport et autres services pour les visites industrielles;
- les activités rattachées à la vie scolaire;
- les conférences ou les exposés organisés à l'intention des élèves.

2.5 Établissement de la liste des besoins

Pour dresser la liste des besoins relatifs au matériel didactique, la démarche suivante a été suivie :

- détermination des besoins en prenant connaissance du contenu des modules du programme et des activités d'apprentissage suggérées dans le guide pédagogique;
- rassemblement de la documentation pertinente à la collecte des renseignements nécessaires, notamment les guides d'organisation antérieurs, les catalogues et les listes de prix des différents éditeurs et fournisseurs.

2.6 Liste des besoins

Le tableau suivant présente les besoins essentiels en matière de matériel didactique.

La colonne «Description» ne décrit que le type de matériel didactique. Les références bibliographiques complètes des manuels de base et des ouvrages de référence, des fascicules, des cahiers, des revues et des autres documents se trouvent à la section 2.8.

Les données figurant dans la colonne «Coût de remplacement» indiquent la somme nécessaire pour le remplacement du matériel par groupe de vingt (20) élèves pour la durée du programme.

Les coûts indiqués dans ce tableau ont été évalués en 1997.

2.7 Coût du matériel didactique

Le tableau suivant présente le coût du matériel didactique, par catégorie, pour un groupe de vingt élèves.

Tableau 3 – Coût des ressources matérielles matériel didactique

Cat. n°	Description	Coûts (\$) *	
		Total	De remplacement
8.0	Manuels et fascicules pour les élèves	315,95	315,95
9.0	Impression de documents et photocopie	840,00	840,00
10.0	Ouvrage de références et revues (abonnements)	2 517,70	2 517,70
11.0	Cartes, tableaux, graphiques, etc.	30,00	30,00
12.0	Matériel de production audiovisuelle et informatique (acétates, rubans, disquettes, lampes, films, etc.)	120,00	120,00
13.0	Divers	23 493,40	23 493,40
	Total général	27 317,40	27 317,40

Coût de remplacement = somme nécessaire par groupe de vingt élèves pour la durée du programme.

* Coûts excluant toute taxe (TPS, TVQ)

N. B. : Ces coûts peuvent varier suivant divers facteurs (fournisseurs, éditeurs, fabricants, etc.)

2.8 Références bibliographiques

Dans la présente section, on donne en premier lieu la référence bibliographique complète des manuels de base et des ouvrages de référence (catégories 8.0 et 10.0) puis celle des autres documents essentiels (catégories 11.0 et 12.0) à la mise en oeuvre du programme.

Manuels et fascicules

EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. *À la recherche d'un emploi*, série «Agissons ensemble», 1993, 12 p.

EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. *Guide du chercheur d'emploi*, série «Agissons ensemble», 1993, 24 p.

EMPLOI ET IMMIGRATION Canada. *Se trouver un emploi*, série «Agissons ensemble», 1993, 26 p.

GUIGOT, Gérard. *Initiation à la technologie des textiles – «LE MINIMUM»*, Éditions André Casteilla, 1981.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Programme d'études, Confection de vêtements façon tailleur*.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Reportage sur la création d'entreprises – Industrie du vêtement*, série «Créer son entreprise», 1993, 8 p.

PELLETIER, Michel. *À la recherche d'un emploi? Outils et conseils*, Montréal, Éditions Études vivantes, 1989.

Ouvrages de référence et revues

ATKINS, Beryl T., Alain DUVAL et Rosemarie C. MILNE. *Dictionnaire Robert-Collins français-anglais, anglais-français*, 1991, 930 p.

BEAULIEU, Robert J. *Fashion : Textiles and Laboratory Workbook*, Glencoe Publishing Company, 1986, 274 p.

BEAULIEU, Robert J. *Fashion : Textiles and Laboratory Workbook – Instructor's Guide & Swatch Kit*, Glencoe Publishing Company, 1986, 61 p.

BRAND, Margaret, et Ann OLNEY SPARKES. *Réussir dans le monde du travail*, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 1992.

BROSSARD, Isabelle. *Technologie des textiles*, Éditions Dunod, distribué par Socadis, 1988.

BROWN, Patty. *Ready-to-Wear Apparel Analysis*, Macmillan Publishing Company 1992, 332p.

Cahier de tendances S.I.S., Services d'Info Styles Enr., Montréal.

CHAUMETTE, Xavier, et Emmanuelle MONTET. *Le Tailleur - Un vêtement-message*, Éditions Syros - Alternatives, 1992, 111 p.

MAUBOURGUET, Patrice, Daniel PÉCHOIN et François DEMAY. *Le Petit Larousse illustré*, 1991, 1728 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *La santé et la sécurité dans les ateliers de formation professionnelle au secondaire : Document d'information*, MEQ, 1988, 154 p.

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Lexique de l'industrie textile*, Les Publications du Québec, 1974, 240 p.

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Vocabulaire de la machine à coudre industrielle*, Les Publications du Québec, 1981, 87 p.

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Vocabulaire de l'habillement*, Les Publications du Québec, 1983, 195 p.

PARKER, Julie. *All About Cotton : A Fabric Dictionary & Swatchbook*, Rain City Publishing, 1993, 120 p.

PARKER, Julie. *All About Silk : A Fabric Dictionary & Swatchbook*, Rain City Publishing, 1992, 92 p.

PRICE, Jeanne, et Bernard ZAMKOFF. *Les techniques de gradation des patrons d'aujourd'hui*, Motamo Laser Inc., 1990, 247 p.

SAUTREUIL, B., et C. GARAUD. *La technologie des tissus*, Éditions André Casteilla, 128 p.

SHAEFFER, Claire B. *Couture Sewing Techniques*, The Taunton Press Publishers, 1993, 224 p.

THREADS MAGAZINE. *Fit and Fabric*, The Taunton Press Publishers, 128 p.

THREADS MAGAZINE. *Great Sewn Clothes*, The Taunton Press Publishers, 128 p.

THREADS MAGAZINE. *Jackets, Coats and Suits*, The Taunton Press Publishers, 96 p.

TORTORA, Phyllis G. *Understanding Textiles*, Maxwell - Macmillan Canada, 1992, 636 p.

WILSON & LAFLEUR. *Loi et règlements sur la protection du consommateur*, Les Publications du Québec, 1991.

WYLLIE, Ethel. *Today's Custom Tailoring*, Glencoe Publishing Company, 1987, 558 p.

Matériel didactique

CABRERA, R., et M. FLAHERTY. *Classic Tailoring Techniques : A Construction Guide For Women's Wear*, Fairchild Books, 310 p.

CABRERA, R., et M. FLAHERTY. *Classic Tailoring Techniques: A Construction Guide For Men's Wear*, Fairchild Books, 245 p.

GIELLO, D. *Profiling Fabrics : Properties, Performance and Construction Techniques*, Fairchild Books, 307 p.

HOUDRÉ, Anne. *Patrons de vêtements masculins*, Éditions Casteilla, 1985, 70 p.

LAURIOL André. *L'organisation du travail dans les industries de l'habillement*, Éditions de l'usine nouvelle, 1983.

LAURIOL, A. *Initiation à la technologie des matériels*, Éditions Vauclair, 1989, 272 p.

LAURIOL, A. *Organisation du travail dans les ateliers de coupe*, Éditions Vauclair, 1984, 220 p.

LAURIOL, A. *Organisation du travail et des fabrications*, Éditions Vauclair, 1992, 250 p.

LAURIOL, A. *Les cahiers de l'organisation*, Éditions Vauclair, 1988, 320 p.

LAURIOL, A. *Techniques et méthodes de production*, Éditions Vauclair, 1994, 132 p.

LAURIOL, A. *Techniques de gestion de production*, Éditions Vauclair, 1995, 116 p.

LE MERRER, J.-Y. *Méthode de coupe vêtements féminins classiques et sportswear*, Éditions Vauclair, 1986, 198 p.

LIECHTY, E., et D. POTTBERG. *Fitting and Pattern Alteration : A Multi-Method Approach*, Fairchild Books, 320 p.

RASBAND, J. *Fabulous fit*, Fairchild Books, 176 p.

SHAEFFER, Claire. *Sewing for the apparel industry : Industrial sewing techniques*, Fairchild Book, 512 p.

STAMPER, A., , S.H SHARP. et L. DONNELL, *Evaluating Apparel Quality*, 2nd Edition, Fairchild books, 328 p.

VAUCLAIR, R. *Méthode de coupe vêtements masculins classiques*, Éditions Vauclair, 1987, 224 p.

VAUCLAIR, R. *Méthode de gradation pour homme et garçonnet*, Éditions Vauclair, 1980, 258 p.

VAUCLAIR, R. *Méthode de coupe vêtements masculins sportswear Tome 1*, Éditions Vauclair, 1990, 152 p.

VAUCLAIR, R. *Méthode de coupe vêtements masculins sportswear Tome 2*, Éditions Vauclair, 1991, 184 p.

VAUCLAIR, R. *Méthode de coupe vêtements féminins classiques*, Éditions Vauclair. 1993, 164 p.

3 Aménagement des lieux

3.1 Préambule

Il est essentiel de planifier l'aménagement des lieux où sera donnée la formation afin d'assurer un enseignement de qualité permettant l'atteinte des objectifs du programme.

Deux situations peuvent se présenter :

- la modification des locaux existants afin de satisfaire aux exigences du programme;
- l'aménagement de nouveaux locaux afin de permettre la mise en oeuvre du programme.

Le présent chapitre décrit les travaux éventuels à effectuer. Dans certains cas, le nombre de groupes prévus et le type de formation (temps partiel, temps plein) doivent être pris en considération.

La planification de l'aménagement des lieux requiert également une bonne connaissance des principes pédagogiques et organisationnels sous-jacents à la maîtrise complète de toutes les tâches du métier selon les conditions et les critères du programme.

Les données réunies ci-après visent à aider les services professionnels des organismes visés dans la planification des travaux d'aménagement des lieux en vue de la mise en œuvre du programme de formation.

3.2 Établissement de la liste des besoins

Actuellement, les centres de formation sont aménagés en fonction des exigences des anciens programmes. Il est devenu nécessaire de réviser l'aménagement des lieux utilisés en tenant compte du nouveau programme *Confection de vêtements façon tailleur*.

Selon que l'une ou l'autre des deux situations d'aménagement des lieux décrites à la section 3.1 est nécessaire, les services professionnels des commissions scolaires ont dès lors à suivre la démarche suivante :

- rassembler les éléments d'information pertinents, soit :
 - les plans de l'édifice, des locaux et des ateliers;
 - la liste des locaux utilisés et des locaux libres;

- les services disponibles : eau, électricité, ventilation, nombre de sorties et leur emplacement;
 - les types de matériaux de construction;
 - l'installation;
 - l'insonorisation;
 - la hauteur des plafonds;
 - la qualité de l'éclairage;
 - les systèmes d'alarme et de détection de fumée, etc.;
- évaluer les possibilités de mise en commun des locaux et des services réservés à d'autres programmes du secteur, ou même à d'autres secteurs de formation, soit :
- les locaux d'enseignement théorique;
 - les locaux de dessin technique de patrons et de coupe;
 - les aires d'entreposage;
 - les services de mécanique et de sécurité.

A Liste des locaux

Le tableau suivant présente la liste des locaux nécessaires à la mise en oeuvre du programme, de même que leurs dimensions, leur superficie et leur taux d'occupation pour un groupe de vingt élèves.

Tableau 4 – Dimensions, superficie et aux d'occupation des lieux

	Local	Dimensions en mètres	Mètres carrés	Occupation	
				Heures	%
AT1	Atelier de dessins de patrons et de coupe	42 m x 60 m	2530 m ²	582	40
AT2	Atelier de confection et de finition	34 m x 64 m	2176 m ²	436	30
BP	Bureau du personnel enseignant	20 m x 22 m	440 m ²	--	--
CL	Classe-laboratoire	34 m x 40 m	1260 m ²	291	20
IN	Laboratoire informatique	14 m x 15 m	210 m ²	73	5
RA	Aire de rangement	20 m x 22 m	440 m ²	73	5
RP	Aire de réception de la clientèle	20 m x 22 m	440 m ²	--	--
N.B. : L'occupation d'un local est évaluée en fonction d'un groupe de vingt élèves pour la durée du programme.					

B Précisions sur l'aménagement des lieux et des locaux

La proposition d'aménagement des lieux présentée à la section D vise à l'atteinte optimale des objectifs du programme. Les précisions suivantes complètent la proposition :

Sept locaux sont nécessaires pour l'enseignement du programme *Confection de vêtements façon tailleur* :

- un atelier de dessin de patrons et de coupe de vêtements;
- un atelier de confection et de finition;

- un bureau pour le personnel enseignant;
- une classe-laboratoire;
- un laboratoire informatique pour le dessin et la gradation de patrons;
- une aire de rangement;
- une aire de réception pour la clientèle.

AT1 : atelier de dessin de patrons et de coupe de vêtements

Cet atelier est subdivisé en deux zones de travail :

- *Zone A* : aménagement de postes de travail pour le dessin et la gradation de patrons, pour la coupe de prototypes de vêtements, la préparation et l'ordonnancement de la confection.
- *Zone B* : aménagement de postes de travail pour la coupe de vêtements sur mesure (tailleurs et complets).
- *Localisation* : afin de respecter la reconstitution d'un atelier de confection de vêtements, cet atelier devra être contiguë à l'atelier de finition de vêtements.
- *Alimentation électrique* : on devra prévoir les coûts d'installation de rails électriques au-dessus des tables de coupe et de la machinerie.
- *Éclairage* : la dimension des fenêtres de même que la qualité d'éclairage fournie par les lampes fluorescentes devront respecter les normes inscrites aux annexes 5 et 6 du Règlement sur les établissements industriels et commerciaux. On devra prévoir l'installation de diffuseurs sur le système d'éclairage en général. Chaque machine à coudre devra être munie d'une lampe d'appoint. Ces lampes devront être munies d'un abat-jour qui couvre correctement les côtés de l'ampoule.
- *Rangement* : l'atelier devra communiquer avec une aire de rangement pour entreposer le matériel nécessaire à la préparation des travaux pratiques des élèves. Nous suggérons que cette aire soit située de façon qu'elle soit accessible depuis l'ensemble des locaux.
- *Alimentation en eau* : on devra prévoir l'installation d'un module avec évier.

AT2 : un atelier de confection et de finition.

Cet atelier est subdivisé en cinq zones de travail :

- *Zone A* : aménagement de postes de travail pour la préparation et le montage des vêtements.
- *Zone B* : aménagement de postes de travail pour les étapes de confection à la machine standard.
- *Zone C* : aménagement de postes de travail pour les étapes de confection et de finition à l'aide de machines spécialisées.
- *Zone D* : aménagement de postes de travail pour les opérations de sous-pressage et de pressage.
- *Zone E* : aménagement de postes de travail pour la démonstration des opérations de couture à la machine standard.
- *Monorail* : par souci de sécurité, on devra prévoir les coûts d'installation d'un monorail pour le déplacement des vêtements entre les zones de finition et de pressage.
- *Système central d'alimentation* : on devra prévoir les coûts d'installation d'un système central d'alimentation pour le fonctionnement des presses, soit une bouilloire, un compresseur d'air et un système de retour. Ces coûts devront inclure le raccordement des installations de pressage au système central.
- *Alimentation électrique* : on devra prévoir les coûts d'installation de rails électriques au-dessus de chaque zone de machines à coudre industrielles.
- *Éclairage* : les recommandations pour l'atelier de coupe s'appliquent également à l'atelier de confection. L'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de l'habillement propose les recommandations suivantes :
 - privilégier l'éclairage naturel;
 - recouvrir les tubes fluorescents de diffuseurs;
 - utiliser un seul type de tube fluorescent;
 - prévoir des lampes d'appoint appropriées;

- disposer les luminaires perpendiculairement aux machines à coudre;
 - éviter de placer les luminaires en avant des machines à coudre;
 - choisir des revêtements muraux appropriés;
 - nettoyer régulièrement les systèmes d'éclairage;
 - se rappeler que les normes n'indiquent que des niveaux minimaux d'éclairage.
- *Rangement* : à partir de l'atelier, on devra avoir accès à deux aires de rangement, dont l'une sera utilisée comme magasin (aire de réception pour la clientèle).
 - *Alimentation en eau* : on devra prévoir l'installation d'un module avec évier.

Aménagement particulier aux ateliers de travail : Il est recommandé d'utiliser des revêtements acoustiques au plafond et des carreaux de caoutchouc au plancher afin d'amortir le bruit et les vibrations occasionnés par l'utilisation de machinerie industrielle. On devra prévoir l'installation d'un tableau d'ardoise et de liège dans chaque atelier.

- Aménagement du poste d'opératrice ou d'opérateur :
 - régler l'emplacement latéral des pédales afin que les épaules, le siège et les pieds soient bien alignés;
 - s'assurer que les pédales sont suffisamment grandes et que leur angle avec le sol se situe entre 25° et 30°;
 - s'assurer que les pédales sont recouvertes d'un revêtement amortisseur et antidérapant;
 - s'assurer que la force pour actionner les pédales se situe entre 40 et 50 newtons;
 - installer un repose-pied à chaque poste;
 - s'assurer que les chaises peuvent s'ajuster en hauteur, qu'elles sont munies d'un appui-dos rembourré, d'une base à cinq pattes et qu'elles sont de construction solide;
 - régler les chaises dans la meilleure position de confort possible;

- bien ajuster la table de travail en hauteur;
- éliminer les obstacles sous la table;
- installer les dispositifs de protection (chasse-doigts, écrans protecteurs).
- *Manutention des vêtements* : s'assurer que les vêtements à manipuler sont placés plus bas que la hauteur des épaules et plus haut que le siège.
- *Presses* :
 - s'assurer que les presses sont munies de dispositifs de fermeture sécuritaires (double commande et cadre de sécurité);
 - installer des revêtements sur les tuyaux;
 - recouvrir les charnières d'un grillage ou d'un capot de protection;
 - ajuster adéquatement les pédales;
 - aménager les abords des presses pour faciliter la prise et le dépôt des vêtements;
 - ajuster la hauteur des presses;
 - assurer un éclairage approprié aux postes des presses;
 - installer un tapis anti-fatigue;
 - installer des dispositifs de captage de vapeur.

BP : bureau du personnel enseignant

La disponibilité d'un téléphone est essentielle pour l'organisation des stages et le suivi du partenariat avec l'industrie.

CL : classe-laboratoire

Ce local est subdivisé en deux zones :

- *Zone A* : un laboratoire pour l'étude des fibres textiles et des tissus.
- *Zone B* : aménagement de postes de travail pour l'enseignement théorique.

- *Localisation* : ce local doit être contigu à l'atelier.
- *Alimentation en eau* : on devra prévoir un module avec évier.
- *Matériel* : tableau d'ardoise de 122 cm x 244 cm, jumelé à un tableau d'affichage en liège naturel.

IN : laboratoire informatique

Ce laboratoire est subdivisé en deux zones de travail : une première aménagée en fonction de l'équipement informatique et une deuxième, pour les travaux manuels tels que la vérification des pièces de patron, la prise des mesures pour les vêtements, le dessin, etc.

Les recommandations liées à l'éclairage et à l'alimentation en eau proposées ci-dessus s'appliquent également au laboratoire informatique.

RA : aire de rangement

L'aire de rangement devra être subdivisée en deux zones :

- *Zone A* : rangement du matériel et des matières premières.
- *Zone B* : entreposage des vêtements en voie de production.

RP : aire de réception de la clientèle

L'aire de réception de la clientèle devra être subdivisée en deux zones :

- *Zone A* : vente et livraison des vêtements.
- *Zone B* : essayage des vêtements.

L'aire de réception devra être contigu à l'atelier de production.

C Matériel intégré

On présente ci-dessous la liste du matériel intégré en matière de mobilier, d'appareillage et d'outillage, dont il faudra prévoir l'acquisition et l'installation.

Système central d'alimentation

- Bouilloire électrique
- Vacuum RP4
- Système de retour et compresseur 7,5 Hp
- Local : AT2

- Quantité : 1
- Coût : 9 500 \$

Mobilier

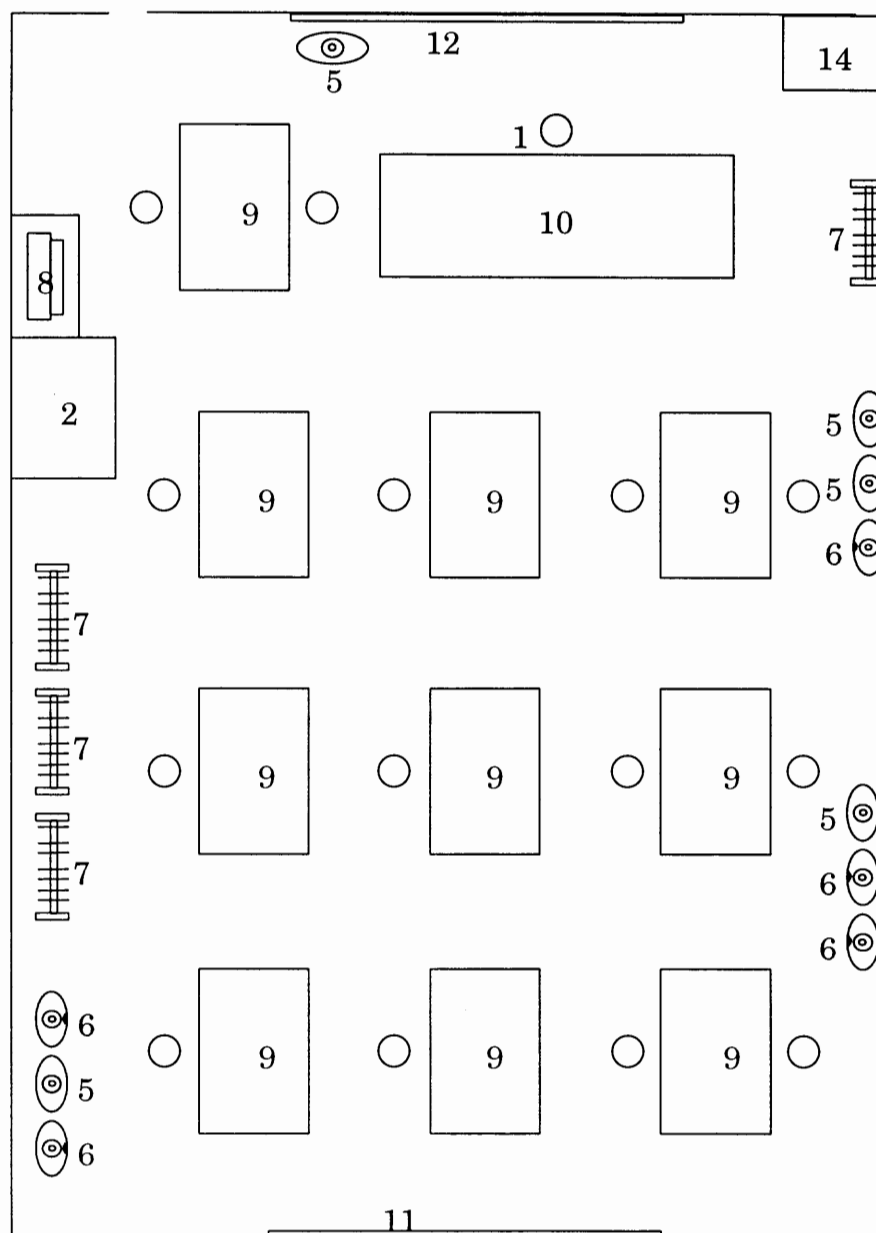
- Distributeur de savon
 - *Locaux* : AT1, AT2, CL, IN.
 - *Quantité* : 4
- Distributeur pour papier à main
 - *Locaux* : AT1, AT2, CL, IN.
 - *Quantité* : 4
- Module pour évier
 - *Description* : mélamine avec porte, 60 cm x 60 cm x 90 cm
 - *Locaux* : AT1, AT2, CL, IN
 - *Quantité* : 4

D Proposition d'aménagement des lieux

Les propositions d'aménagement des différents locaux que nous présentons devront être adaptées à chaque centre de formation. Il est important, dans ces plans, de tenir compte des normes prescrites par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

On présente ci-après les propositions d'aménagement des lieux pour un groupe de vingt élèves pour la durée du programme, de même que la liste du matériel pour chacun de ces locaux.

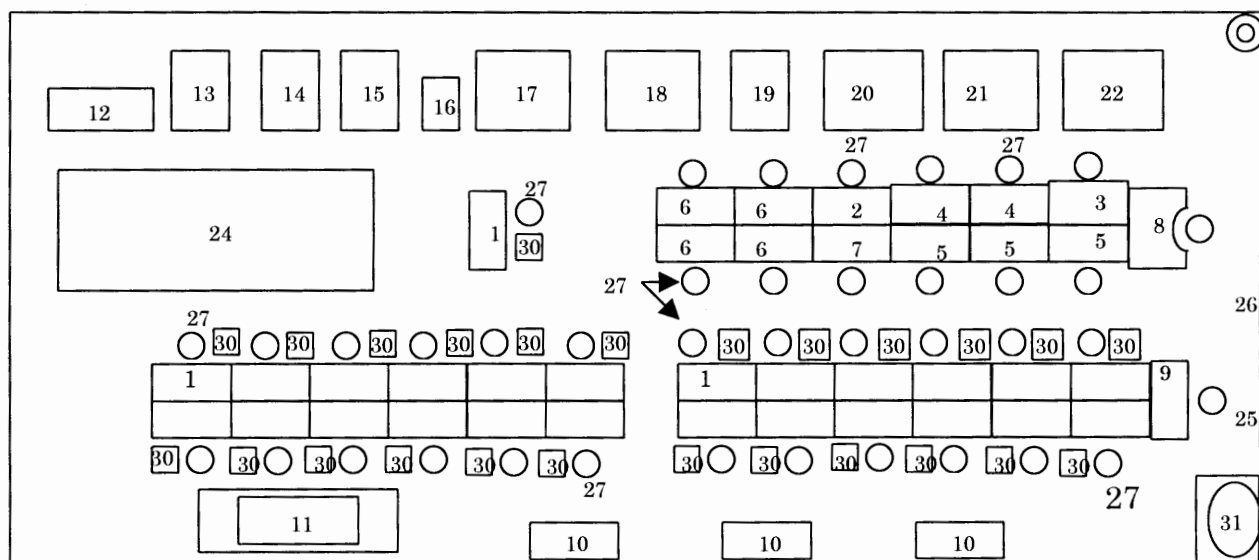
Tableau 5 – Atelier de dessin de patrons et de coupe de vêtements



Légende

- | | |
|------------------------------------|--|
| 1) Tabouret | 9) Table de coupe recouverte
cromonie 1,50 m x 2,50 m |
| 2) Classeur pour plans (5 tiroirs) | 10) Table de coupe métallique par
section 1,80 m x 3,80 m |
| 3) Corbeille à papier | 11) Tableau d'affichage (liège, cadre en
aluminium) |
| 4) Écran pour projection | 12) Tableau d'ardoise |
| 5) Mannequin moulage – homme | 13) Taille-crayon mural |
| 6) Mannequin moulage – femme | 14) Module avec évier |
| 7) Support à patrons sur roulettes | |
| 8) Support à papier (3 rouleaux) | |

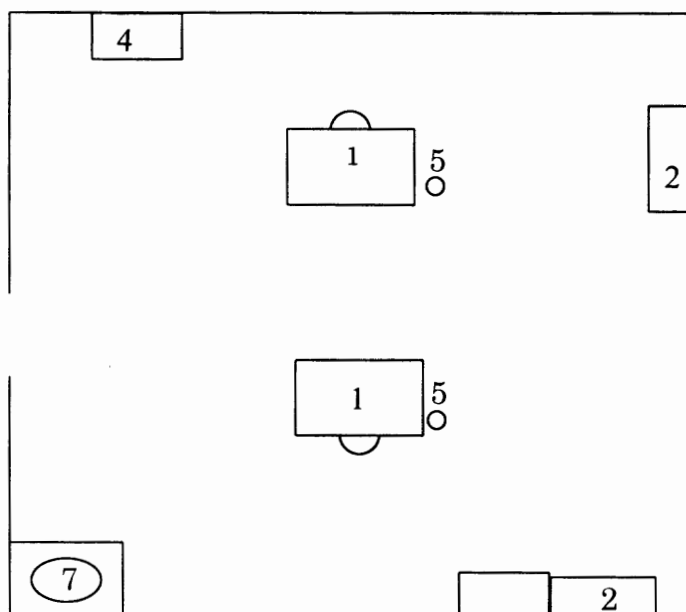
Tableau 6 – Atelier de confection et de finition



Légende :

- | | |
|---|--|
| 1) Machine à point noué régulier | 19) Presse haut de pantalon, jupe |
| 2) Machine à ganser | 20) Presse jambe de pantalon |
| 3) Machine à point boutonnière avec œillet | 21) Presse utilité manuelle (planche de 42 po) |
| 4) Machine à point d'arrêt | 22) Presse utilité manuelle (manteau, planche de 52 po) |
| 5) Machine à point chaînette | 23) Table à repasser industrielle (avec fer et bouilloire) |
| 6) Machine à point invisible | 24) Table de coupe, métallique, 1,80 m x 3,80 m |
| 7) Machine à point zigzag | 25) Tableau d'affichage (liège) |
| 8) Machine à surfiler | 26) Tableau d'ardoise |
| 9) Surjeteuse raseuse 3 fils | 27) Chaise pour opérateur |
| 10) Table à repasser industrielle | 28) Taille-crayon mural |
| 11) Presse à thermocolle | 28) Corbeille à papier |
| 12) Planche aspirante (forme ovale, avec fer) | 30) Chevalet poste de travail |
| 13) Presse haut de manche | 31) Module avec évier |
| 14) Presse épaule droite | |
| 15) Presse épaule gauche | |
| 16) Presse col de veston | |
| 17) Presse devant de veston - côté droit | |
| 18) Presse devant de veston - côté gauche | |

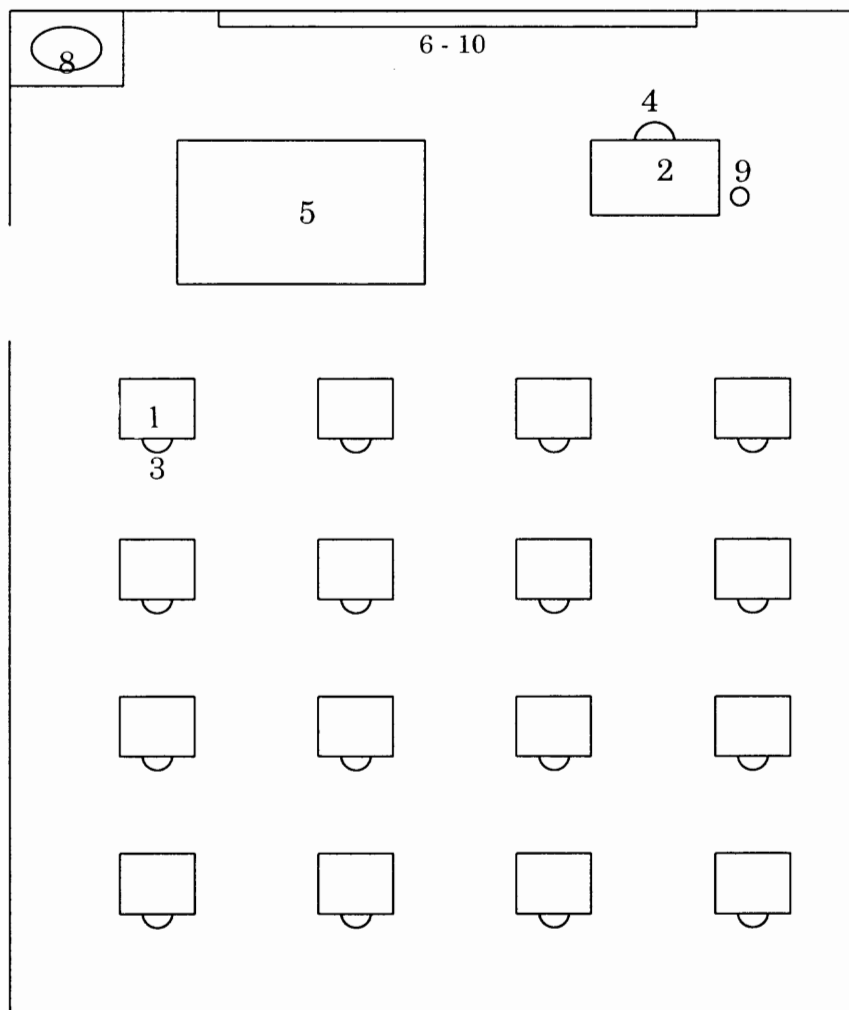
Tableau 7 – Bureau du personnel enseignant



Légende

- 1) Bureau d'enseignante ou d'enseignant
- 2) Amoire (vestiaire)
- 3) Fauteuil de bureau
- 4) Classeur vertical
- 5) Corbeille à papier
- 6) Taille crayon mural
- 7) Module avec évier

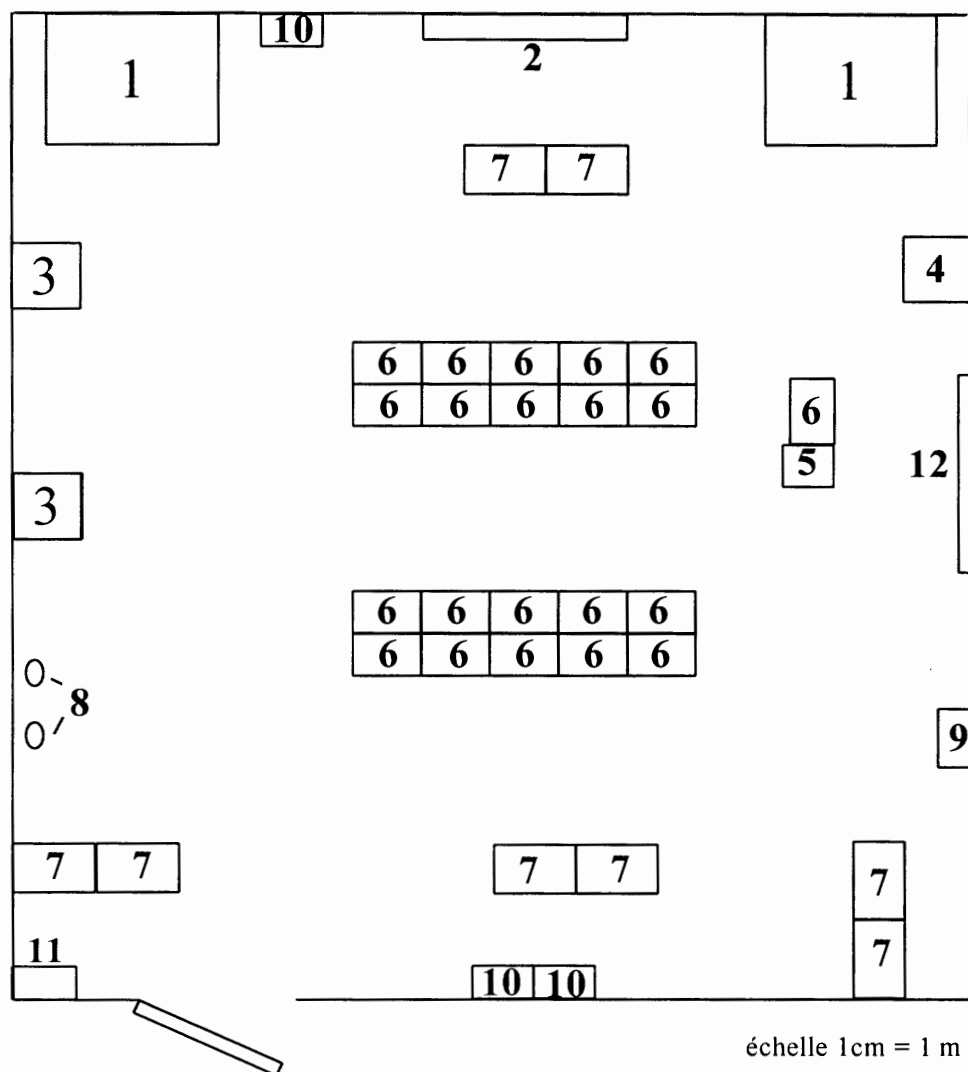
Tableau 8 – Classe-laboratoire



Légende :

- 1) Pupitre d'élève
- 2) Bureau d'enseignant
- 3) Chaises empilables
- 4) Chaise de bureau
- 5) Table de coupe (1,50 m x 2,50 m)
- 6) Tableau d'ardoise
- 7) Taille crayon mural
- 8) Module avec évier
- 9) Corbeille à papier
- 10) Écran pour projection

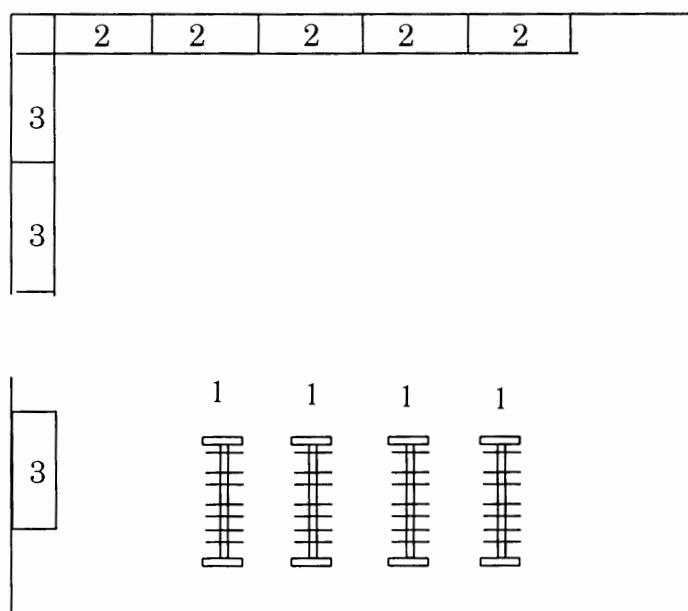
Tableau 9 – Laboratoire informatique



Légende

- | | |
|---|--|
| 1) Table numérisante (2) | 7) Table de travail (8) |
| 2) Traceur (1) | 8) Mannequin |
| 3) Imprimante (2) | 9) Armoire (vestiaire) (1) |
| 4) Numériseur optique (1) | 10) Armoire de rangement avec étagères (3) |
| 5) Projecteur électronique (1) | 11) Module avec évier (1) |
| 6) Poste informatique pour le dessin technique, le dessin de patrons, la gradation et le placement de patrons | 12) Écran (1) |

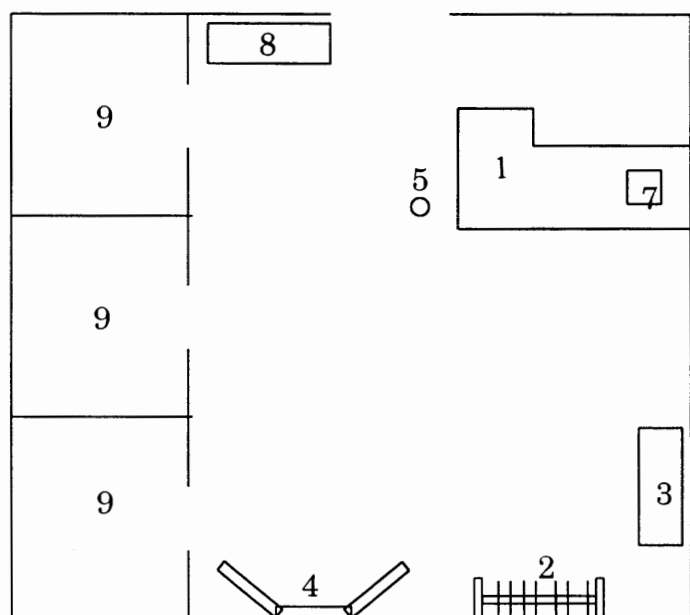
Tableau 10 – Aire de rangement



Légende

- 1) Support à vêtements (sur roulettes)
- 2) Armoire de rangement (2 portes, 5 tablettes)
- 3) Étagère métallique (modèle ouvert)

Tableau 11 – Aire de réception à la clientèle



Légende

- 1) Comptoir – réception
- 2) Support à vêtements (sur roulettes)
- 3) Étagère métallique
- 4) Miroir 3 panneaux amovibles
- 5) Corbeille à papier
- 6) Taille-crayon mural
- 7) Caisse enregistreuse
- 8) Distributeur pour sacs
- 9) Cabines d'essayage

3.3 Investissements nécessaires pour la mise en oeuvre du programme

La présente section vise à déterminer, à l'intention des responsables des organismes scolaires, quels investissements seront nécessaires pour l'aménagement ou le réaménagement des lieux.

Les caractéristiques principales du programme sont les suivantes :

- le programme est conçu pour la formation de base de débutants; il est toutefois applicable aux besoins de formation en recyclage et en perfectionnement de la main-d'œuvre en emploi;
- le programme est entièrement refondu et tient compte des nouvelles compétences et des nouvelles technologies suivantes :
 - la situation au regard du métier et de la démarche de formation;
 - l'utilisation de logiciels pour le dessin et la gradation de patrons;
 - l'utilisation de machines programmables.

Les propositions d'aménagement des lieux nécessaires au nouveau programme sont faites en fonction d'une superficie de 7496 mètres carrés pour vingt élèves. Il serait cependant possible d'accueillir simultanément un deuxième groupe de vingt élèves en organisant les horaires en conséquence.

4 Ressources humaines

4.1 Préambule

La réussite de l'implantation d'un programme dépend en grande partie de la qualification et de l'expérience professionnelle du personnel enseignant.

Elle dépend également de la possibilité pour ce dernier de pouvoir compter sur les services d'un personnel cadre attentif, capable de fournir un soutien technique et pédagogique approprié.

Dans la présente partie du guide, on traite des besoins en ressources humaines et on rappelle certaines données à considérer au moment de la sélection du personnel ou de l'attribution des tâches au personnel déjà en place. On détermine également les domaines dans lesquels il serait recommandé de proposer des activités de perfectionnement.

Cependant, le présent guide d'organisation ne sert en aucun cas à établir des rapports élèves-enseignants, car ceux-ci sont sujets à changement.

4.2 Qualification professionnelle et perfectionnement

Qualification professionnelle

La composition d'une bonne équipe d'enseignants et d'enseignantes devrait tenir compte de l'équation entre les caractéristiques des modules du programme et les variantes de l'expérience acquise dans la profession.

Les enseignantes et les enseignants du programme *Confection de vêtements façon tailleur* devraient posséder les éléments suivants :

- une formation technique d'ordre secondaire ou collégial;
- un minimum de quatre années d'expérience pertinente dans une entreprise commerciale en coupe et confection et retouche de vêtements tailleur;
- une solide expérience en production industrielle de vêtements façon tailleur plus particulièrement en dessin et en gradation de patrons, de même qu'en confection;
- une connaissance des tissus et des autres matières textiles utilisés en confection de vêtements;
- une maîtrise de la technique de construction de vêtements façon tailleur et d'utilisation des différentes machines à coudre et du matériel;

- une compétence pédagogique optimale pour l'ensemble des modules est également recommandée.

Cependant, il ne faudrait pas donner la priorité aux compétences pédagogiques au détriment des acquis expérimentiels, lesquels devraient primer au moment de la sélection. La nouvelle enseignante ou le nouvel enseignant devraient toutefois s'engager à respecter les exigences relatives à la formation universitaire en psychopédagogie.

En outre, les qualités personnelles suivantes sont souhaitées :

- la capacité de s'exprimer clairement et de communiquer avec aisance;
- le sens de l'organisation et de la planification;
- le sens des responsabilités;
- la capacité de diriger une équipe et de superviser des opérations;
- la souplesse et la disponibilité;
- l'esprit d'équipe;
- le goût de se perfectionner;
- la ponctualité;
- la capacité d'évaluer avec discernement des situations.

De plus, l'affectation prioritaire du personnel enseignant dans son champ de compétence constitue un élément additionnel d'assurance de la qualité de l'enseignement.

Perfectionnement du personnel enseignant

Le programme *Confection de vêtements façon tailleur* exige que le personnel enseignant ait à la fois la polyvalence voulue pour enseigner tous les modules du programme et des connaissances à jour en fonction de la nouvelle technologie. Les projets de perfectionnement doivent être compatibles avec les activités d'enseignement prévues au programme et les stratégies suggérées dans les guides pédagogiques et d'évaluation.

Les thèmes prioritaires de perfectionnement sont présentés dans le tableau suivant. Les étapes de perfectionnement sont planifiées en sessions de formation pratique de courte durée en milieu scolaire ou dans une firme spécialisée. Les coûts présentés sont en fonction des frais de la personne-ressource.

Tableau 12 – Perfectionnement du personnel

Étape	Thèmes	Nombre de jours	Coûts approximatifs (\$)
1	Implantation du programme	3	1 000
1	Dessin de patrons, Gradation et placement de patrons assistés par ordinateur	3	4 000
2	Techniques de coupe sur mesure	3	2 000
2	Techniques de retouche de vêtements façon tailleur	3	2 000
3	Utilisation de logiciel de coupe sur mesure	3	2 000
	Total		11 000

4.3 Besoins de personnel

Durant l'enseignement des modules du programme, il est utile et souhaitable d'aller chercher ponctuellement l'expertise de personnes ayant une bonne expérience en confection et retouche de vêtements tailleur dans une entreprise commerciale ou en milieu industriel. Ces rencontres avec des spécialistes sont l'occasion pour l'élève d'une prise de conscience de la réalité du milieu de travail et de ses exigences. De plus, c'est une occasion de mise à jour des connaissances de l'enseignant ou de l'enseignante et un moyen de valider son enseignement.

Il serait avantageux d'organiser des conférences, des démonstrations ou toute autre activité avec des spécialistes du métier, des représentants d'associations professionnelles ou d'organismes associés à l'industrie du vêtement et au marché du travail.

4.4 Attributions caractéristiques du personnel enseignant

En vertu du régime pédagogique et de la convention collective, et afin de favoriser l'atteinte des objectifs du programme, il est suggéré d'utiliser au maximum les ressources (fractions de postes d'enseignement) consenties par le Ministère pour l'évaluation des apprentissages et l'aide aux élèves ayant des échecs.

À cette fin, il y a lieu de dresser la liste suivante des attributions propres au programme, soit :

- l'évaluation des apprentissages;
- la rédaction de documents pertinents;
- l'encadrement et les classes d'appoint pour les élèves en difficulté ou ayant des échecs;
- le perfectionnement du personnel enseignant prévu au calendrier scolaire;
- l'assistance au placement des sortantes et sortants, la relance des diplômées et diplômés et de leurs employeurs;
- les rencontres de coordination au sein du service;
- les rencontres de coordination au sein de l'école, du centre de formation ou de la commission scolaire;
- la gestion de l'équipement, des outils, des matières premières et du matériel didactique;
- l'information scolaire et la promotion du métier de maître-tailleur et de maître-tailleuse.

5 Modes d'organisation sur les plans pédagogique et administratif

5.1 Préambule

Cette partie du guide contient des suggestions visant à faciliter l'organisation d'un certain nombre d'opérations préalables à la formation, notamment la promotion du programme, l'organisation sur le plan pédagogique et le recrutement des effectifs scolaires jeunes et adultes.

D'autres renseignements, s'adressant surtout à l'enseignante ou à l'enseignant et se rapportant à l'organisation pédagogique, se trouvent dans le guide pédagogique et le guide d'évaluation.

5.2 Choix des modes d'organisation

Modules

Afin d'aider au choix des modes d'organisation appropriés, on trouvera dans le tableau de la page suivante la liste des modules du programme en indiquant les renseignements suivants :

- le code SESAME;
- le numéro de chaque module et son titre;
- la durée du module et le nombre d'unités qui seront portées au dossier de l'élève.

La durée de chaque module est évaluée d'après les heures à consacrer aux activités d'apprentissage, d'intégration, d'évaluation formative et de sanction. Elle prend aussi en considération le temps requis pour les activités d'enrichissement ou d'enseignement correctif.

Tableau 13

SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Confection de vêtements façon tailleur

Code du programme : 5219

Nombre de modules : 19

Durée en heures : 1 455

Valeur en unités : 97

CODE		TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
427212	1.	Métier et formation	30	2
427222	2.	Analyse morphologique	30	2
427232	3.	Mesures liées aux vêtements	30	2
427246	4.	Patrons de base d'un tailleur	90	6
427253	5.	Textiles et fournitures	45	3
427264	6.	Techniques de confection	60	4
427278	7.	Prototype d'un tailleur	120	8
427288	8.	Patrons de base d'un complet	120	8
427298	9.	Prototype d'un complet	120	8
427306	10.	Patrons de base d'un manteau	90	6
427315	11.	Prototype d'un manteau	75	5
427327	12.	Modification / patron sur papier	105	7
427337	13.	Modification / patron sur tissu	105	7
427344	14.	Gradation manuelle	60	4
427355	15.	Dessins de patrons / ordinateur	75	5
427366	16.	Gradation par ordinateur	90	6
427372	17.	Moyens de recherche d'emploi	30	2
427386	18.	Retouche de vêtements	90	6
427396	19.	Vente et confection sur mesure	90	6

* Une unité équivaut à 15 heures.

Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles en *Confection de vêtements façon tailleur*.

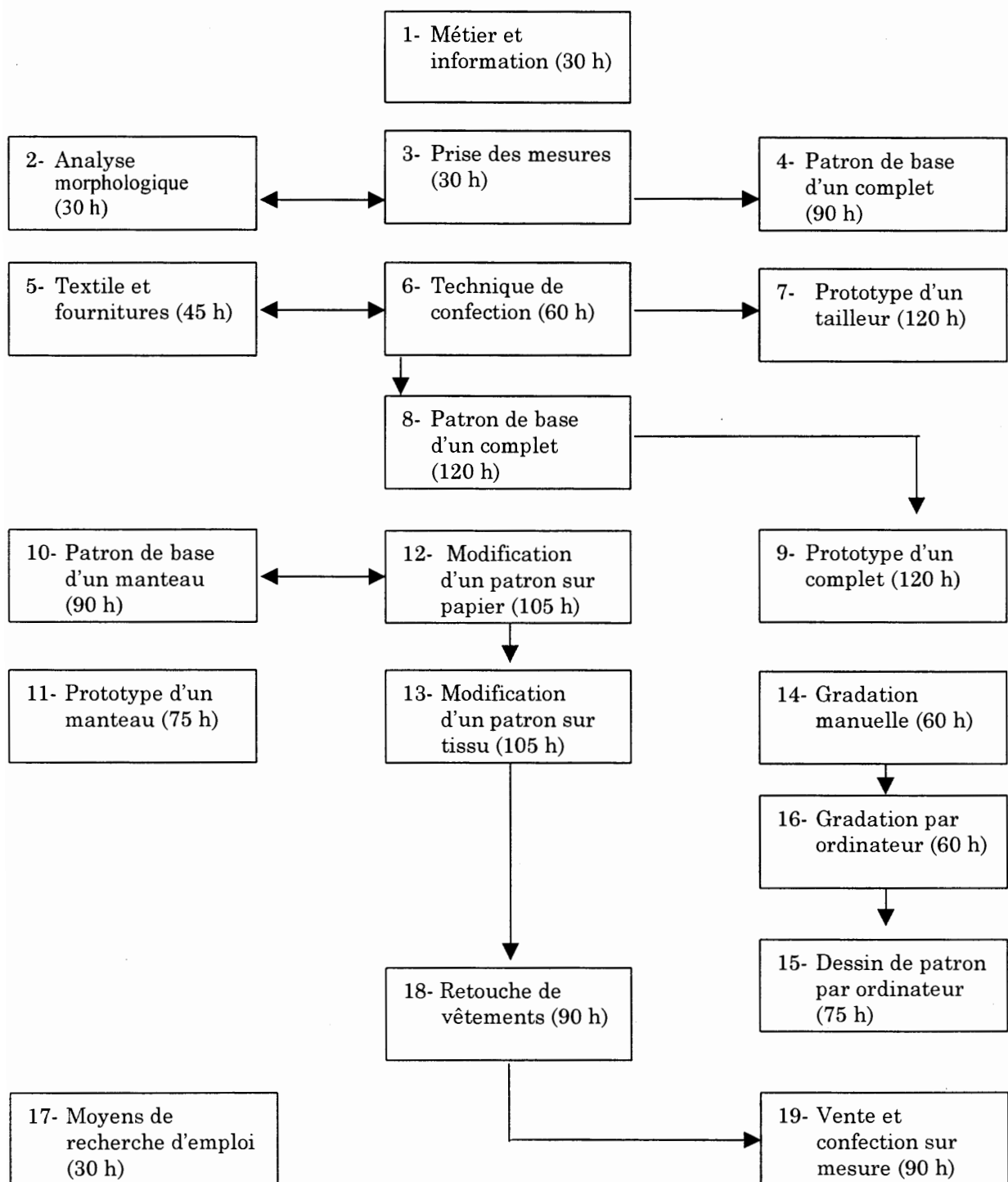
Synthèse du programme

Logigramme

Le logigramme présente, sous forme de graphique, une organisation logique de l'ensemble des modules qui favorisera un apprentissage cohérent du métier. Ce logigramme doit respecter certaines contraintes d'organisation, notamment le nombre d'heures d'apprentissage au cours de chaque semaine, de chaque semestre ou d'une année.

L'ordre d'apprentissage présenté tient compte de la difficulté d'apprentissage des modules les uns par rapport aux autres et des possibilités d'intégration des acquis d'un module à l'autre. Ainsi, il est proposé d'acquérir au plus tôt certaines compétences générales afin de pouvoir les mettre en application au moment des apprentissages reliés à la maîtrise de compétences particulières.

Tableau 14 - Logigramme



Critères d'admissibilité

Les conditions d'admission proposées répondent aux exigences des entreprises et à la réalité du marché du travail.

Outre les exigences minimales, les critères d'admissibilité sont ceux de tout programme menant à une sanction du diplôme d'études professionnelles (DEP).

On trouve également comme critères de sélection :

- des habiletés psychomotrices :
 - utilisation d'outils, d'appareils et d'instruments spécialisés;
 - degré de coordination (mains et pieds);
 - dextérité;
- des habiletés perceptuelles :
 - habiletés visuelles;
 - habiletés olfactives;
 - habiletés tactiles;
 - perception des couleurs
- des attitudes :
 - souci de qualité et de productivité, esprit d'équipe;
- des habitudes :
 - automatismes physiques et mentaux.

5.3 Promotion du programme

Il est suggéré au personnel des services d'orientation scolaire et des services d'accueil et d'aide, ainsi qu'au personnel responsable des sessions d'information scolaire et professionnelle, d'utiliser le document intitulé *Rapport d'analyse de situation de travail*, afin de faire connaître le métier de maître-tailleur et de maître-tailleuse. Cette promotion peut se faire auprès de trois types de clients : la population en général, des élèves potentiels et d'éventuels employeurs.

La promotion peut prendre plusieurs formes : portes ouvertes complétées avec visites guidées, stands à l'occasion de foires ou de salons thématiques.

Bibliographie

Entente intervenue entre le Comité patronal de négociation des commissions scolaires pour catholiques (CPNCC) et les syndicats d'enseignantes et d'enseignants représentés par la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), 1989 - 1991.

Ministère de l'Éducation, *Guide d'organisation des nouveaux programmes de formation, cahier d'instructions*, première édition, Direction générale de la formation professionnelle, 1989.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Guide d'organisation de la formation professionnelle*, 1991 - 1992.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Programme d'études Confection de vêtements façon tailleur*, 1990.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Orientations pour le développement du secteur Production, textile et habillement*, 1995.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Étude préliminaire en Confection de vêtements façon tailleur*, 1994.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Rapport d'analyse de situation de travail en Confection de vêtements façon tailleur*, 1996.

